

Naturisme : le grand
hebdomadaire de culture
humaine / directeur : Dr André
Durville ; rédacteur en chef :
Dr Gaston [...]

. Naturisme : le grand hebdomadaire de culture humaine / directeur : Dr André Durville ; rédacteur en chef : Dr Gaston Durville. 1931-11-05.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

NATURISME

LE GRAND HEBDOMADAIRE DE CULTURE HUMAINE



ÉCHO/ ET NOUVELLE/

BRUITS ET POTINS

QUI VEUT DU POISON ?

Lui dans l' « Intransigeant » :

« De plus en plus, on tend à organiser et régler les rapports économiques entre tous les pays du monde. Ou du moins on établit des chiffres de production et de consommation. »

« A Genève, la Commission des stupéfiants constate ceci : sept cents kilos d'héroïne représentent, à l'année, la quantité maxima nécessaire (sic) pour les soins à donner sur toute la terre. »

« Or, en une seule année, dix mille kilos sont produits, dont quatre mille par un seul pays. Donc, presque toute cette fabrication ne sert qu'à semer le désordre, la folie, la mort, se vend par fraude et en connaissance complète des maux qu'elle produira. »

« Derrière les vendeurs de stupéfiants se trouvent d'énormes intérêts d'argent, si puissants, sachant si bien présenter la défense des « obligations » de l'industrie chimique, que l'on désespère de pouvoir interdire la surproduction criminelle. »

C'est tout bonnement stupéfiant !...

FAUT-IL EN RIRE... ?

« Le Dr M. S. Johnson, professeur de biologie, ayant placé dans des cages de contrôle douze lapins, leur a imposé, par un éclairage intense, de rester éveillés la nuit et, par l'obscurité et le silence, de dormir le jour. Après sept semaines, il les a remis dans les conditions normales d'existence. Les douze lapins ont persisté à dormir aux heures diurnes, à veiller de nuit, preuve évidente qu'ils s'étaient parfaitement adaptés à leur existence noctambule. »

Nous parlions, jeudi dernier, de la manie qu'ont les hommes de tout chambarder. La dépêche de New-York que nous venons de reproduire en donne une preuve nouvelle et effarante.

Et pourquoi les Américains ne procéderaient-ils pas à une petite expérience, qu'ils pourraient nous relater à peu près comme ceci :

« Le Dr M. S. Johnson a été placé dans une cage de contrôle, et on lui a imposé, en lui attachant les chevilles à une poutre, de rester les jambes en l'air et la tête en bas. Après sept semaines, on l'a remis dans les conditions normales d'existence. Le Dr M. S. Johnson a persisté à marcher sur les mains, preuve évidente qu'il s'était parfaitement adapté à son existence renversée. »

Mais, quelque temps après, ils seraient peut-être contraints de nous câbler :

« Les savants se réjouissaient déjà du succès de l'expérience, lorsque, à la surprise et à la consternation générales, et pour une cause encore inconnue, le Dr M. S. Johnson vient de mourir subitement. Les savants disent ne rien comprendre à cette fin prématurée... »

...Car, en somme, c'est une chose qui pourrait fort bien arriver aux pauvres lapins.

— C'est dommage, dirait-on : ils s'étaient si bien habitués !...

P. A.

NATURISME

LE GRAND HEBDOMADAIRE DE CULTURE HUMAINE

Le plus fort tirage des revues naturistes mondiales

Organe officiel de la Société Naturiste et de l'Ille des Naturistes

PUBLIE LES INFORMATIONS NATURISTES DU MONDE ENTIER

PARAIT LE JEUDI SUR DOUZE A SEIZE PAGES

Peut être mis entre toutes les mains

Directeur :

Dr ANDRÉ DURVILLE

Rédacteur en chef :

Dr GASTON DURVILLE

Secrétaire général : PIERRE AUDEBERT

Direction-Administration :

15 bis, rue Cimarosa, PARIS (16^e) — Téléphone : Passy 77-93

Imprimerie-Ateliers :

24, rue d'Alleray, PARIS (15^e) — Téléphone : Vaugirard 06-83

« NATURISME » EST EN VENTE CHEZ TOUS LES MARCHANDS DE JOURNAUX



LES SEMEURS DE HAINE



L'occasion du voyage de Pierre Laval aux Etats-Unis, Louis Forest, dans le Matin, nous parle de l'infâme propagande menée par ceux qu'André Fribourg appelle « semeurs de haine ».

Il n'y a pas qu'en politique qu'existent des propagandes infâmes, ourdies par des semeurs de haine.

Occultement, sournoisement, des flibustiers, des imbéciles s'usent les dents à mordre les idées neuves. Ils veulent saper, incapables qu'ils sont de créer, de construire. Le naturisme subit de ces assauts cachés.

La médecine chimique commença par ridiculiser nos idées ; nous étions ces « illuminés » qui veulent « faire manger des pommes de terre crues aux humains », « faire cabrioler les gens tout nus dans le métro », et « faire fondre au soleil le dos dodu des vieilles dames ». Puis, comme, malgré les sarcasmes, nos idées progressaient partout, comme les cures d'alimentation saine, d'air, d'eau, de soleil, de nudité, de culture musculaire rationnelle apparaissaient de plus en plus comme étant la médecine raisonnable de demain, comme on voyait défiler sur nos stades de Villennes les officiels des ministres, les savants à l'idée libre et l'élite des gens du monde, les semeurs de haine cherchèrent à atteindre le naturisme en attaquant notre personnalité. Trois ou quatre énergumènes, secrètement mandatés pour détruire, s'infiltrèrent dans nos œuvres.

■ ■ ■

C'est à eux que je pensais sans doute un de ces derniers dimanches, quand, m'étant endormi, à Villennes, je fis un rêve :

Un immeuble, à Paris, pour Sociétés Savantes. Un flot humain s'engouffre là-dedans ; il y a des faces de bronze, qui respirent la santé, des dos larges, des cous sans faux-col, des têtes sans chapeau ; ce sont des naturistes, ça se voit. Dans la foule qui se presse, j'aperçois les Regnault, les Méry, les Bailly, Guicharel, Clara Mille, Jour-d'heil, d'Imbleval, Kahn, Gagé, Talens... et trois cents autres, piliers de Physiopolis.

On s'empile sur des gradins, dans une salle en hémicycle, sans fenêtres, basse de plafond : atmosphère pénible pour des amateurs de plein vent. « Mauvais présage », m'annonce une astrologue d'un nouveau genre, qui jaillit de sous terre, jeune femme au corps de cuivre, vêtue seulement d'un bonnet pointu moyenâgeux et d'une lorgnette astronomique.

— J'ai fait le thème astrologique de la séance, dit-elle : un Saturne de paille, secondé de Scorpions, attaque le Soleil, maître de l'heure ; mais le Soleil l'emporte sur les ténèbres...

André Durville, juste arrivé pour entendre, sourit.

En bas des gradins, une tribune très longue. Est-ce pour conférer qu'on m'y pousse ? A peine ai-je pris la parole qu'en face de moi, à mi-hauteur, un maigre Saturnien, face verdie de haine, m'injurie : exactions, détournements, forfaiture...

« Tiens, tiens, pensai-je, en voilà un qui n'a pas dû, cette année, dépenser autant que nous, à Villennes... »

Un gros, à l'aspect de brave homme, dont une harpie tire, de par derrière, les ficelles, parle de pauvres gosses qu'« on » dépossède de soleil. Déposséder de soleil les pauvres gosses, quel crime abominable ! Est-ce à moi qu'il en a, ce gros ?

Quel est ce diable à ressort qui s'assied, se relève, qui veut parler toujours, qui hurle qu'« on » se défie au lieu de s'expliquer ? Pauvre diable de lui ! Et « on », ça doit être moi. Pendant que je me demande, en riant, si le pauvre diable à ressort réussira ou ne réussira pas à couper en deux, avec une épée de carton, notre grand stade de Villennes, j'aperçois, en haut des gradins, une sorte de mutilé, qui claque ses os et agite, menaçant, ses bras fantômes. Est-ce que ce n'est pas un vrai naturiste, celui-là ? Si, pourtant ; mais qui sait ce que les basses trahisons ont pu ensemençer dans cette âme simple ?

Tout à coup, hurlements de loups, sifflements de vipères ; des animaux malfaisants rampent vers la tribune.

Alors, André Durville, paisiblement, se lève ; il ôte son veston ; il ôte sa chemise, et, torse nu, il saute sur le bureau ; de son épaule puissante, il jette le gant en face ; loups et vipères ont disparu.

■ ■ ■

En sursaut, je m'éveille...

Au tumulte a succédé le calme. Les grands espaces de Physiopolis ont remplacé la salle au plafond bas ; des enfants nus, riches de santé, galopent en farandole sur le grand stade, parmi les herbes, sous un ciel bleu ; les naturistes, heureux, chantent auprès des tentes, tout en labourant leur jardin.

Calme, Santé, Sérénité.

La Société Naturiste continue de semer ses bienfaits sur le monde.

Docteur GASTON DURVILLE.

JEUDI 5 NOVEMBRE 1931

SOMMAIRE

	Pages
Bruits et potins.....	2
Les semeurs de haine.....	2
Le Présent et l'Avenir.....	3
Vos maladies, nos conseils.....	4
Le cinéma.....	4
Article 330.....	5
Végétalisme nordique.....	5
L'utilité du péricarpe dans les grains.....	6
L'homme et la Nature.....	7
Physiopolis : Projet de Cahier des charges.....	8
A la Gloire du Soleil.....	9
Communiqué de Madolin.....	9
Les éditions de « Naturisme ».....	9
Revue des revues.....	9
Petites annonces.....	10

VOUS ACHETEZ « NATURISME » AU NUMERO
C'EST BIEN
ABONNEZ-VOUS — C'EST MIEUX

NATURISME

LE GRAND HEBDOMADAIRE DE CULTURE HUMAINE

Le Numéro : 1 fr. 25

ABONNEMENTS

	France	Etranger
1 an	40 fr.	51 fr.
6 mois	22 fr.	28 fr.
3 mois	12 fr.	16 fr.

Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois

« NATURISME » a succédé à « LA VIE SAGE », qui a paru pendant sept ans.

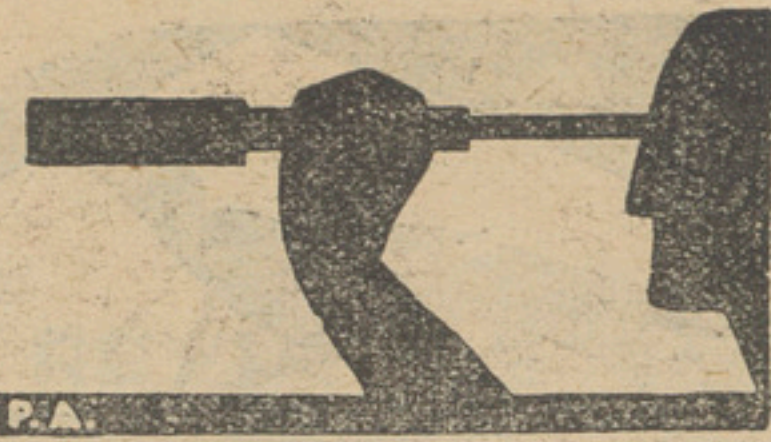
Prix des années antérieures de « La Vie Sage » (quelques numéros sont épuisés) :

Quatre premières années (chaque).....	15 fr.
(la cinquième année est épuisée)	
Sixième année.....	25 fr.
Septième année.....	40 fr.

LES ABONNEMENTS SONT REÇUS A LA DIRECTION
15 bis, rue Cimarosa, PARIS — Compte Ch. Post. : Paris 236-69



LA VIE DU MONDE NATURISTE



POUR LE BON COMBAT

LE PRÉSENT ET L'AVENIR



NOTRE excellent confrère et ami, le docteur G. Simoens, dont la courtoisie n'a d'égale que la science, m'a fait dernièrement (1) le grand honneur de répondre, dans ces colonnes, à un article que j'avais précédemment écrit sous le titre de : « Le naturisme, nécessité moderne ».

Le docteur Simoens a été choqué surtout par cette phrase : « Le naturisme, dira-t-on, est le mouvement de la jeunesse ? Certes, puisque c'est le mouvement de l'avenir. »

Qu'y a-t-il donc d'extraordinaire dans ces quelques mots ?

Il n'a jamais été dans mon intention de prétendre que le naturisme ne pouvait convenir qu'aux adolescents. Non. On voit, à Villennes, des êtres de tout âge, depuis les bambins de trois ou quatre printemps — n'y avons-nous pas vu, tout récemment, un citoyen qui pouvait se flatter d'être le benjamin de Physiopolis, puisqu'il était né dix-neuf jours auparavant ? — jusqu'aux hommes dont les tempes sont blanchies par les ans.

J'ai dit, et je répète, par contre, que le naturisme est le mouvement de l'avenir. Or, l'avenir n'appartient-il pas essentiellement à la jeunesse ?

C'est aux aînés que revient sans conteste le grand mérite d'avoir su insuffler la vie au naturisme ; mais c'est aux jeunes qu'incombera la tâche de poursuivre l'œuvre commencée, de la parachever en lui donnant son plein essor, en lui permettant d'atteindre son but.

« Mais, dit le docteur Simoens, le naturisme est le grand mouvement du présent ! » Je n'ignore pas, en effet, les rapides progrès réalisés par notre idéal depuis quelques années ; cependant, comme je le disais au mois d'août, il y a tellement à faire ! Les convaincus, les pratiquants, s'ils sont en nom-

bre imposant, sont, du moins, encore en minorité. Or, nous ne pourrions nous estimer satisfaits que lorsque tout le monde sera devenu naturiste.

Hélas ! Jetons les yeux autour de nous... Que de théories désuètes, que de pratiques surannées, dont on se demande comment l'homme moderne, si « cultivé » pourtant, puisse continuer à leur ac-



La douche constitue un des moyens hydrothérapiques les plus puissants. L'eau est froide, mais la réaction se fera vite.

corder quelque crédit, mais dont le cours persiste malgré tout ! Quelle tâche formidable reste à accomplir !

■ ■ ■

Entre cent, entre mille exemples, je citerai celui de l'alimentation du soldat. Un de nos amis vient de faire une période militaire, dans un camp de l'Est. A son retour, il ne nous a pas caché son mécontentement : alors qu'on devrait profiter de l'occasion qui se présente pour inculquer aux hommes le goût de l'aliment sain, on leur fait subir un régime pitoyable, pour ne pas dire plus.

— Mais l'argent ne manque-t-il pas ? ai-je demandé à notre ami.

— Allons donc ! a-t-il répondu... Au lieu de tant remplir les gamelles quand c'est mauvais, et si peu quand par hasard c'est bon, on ferait mieux d'assurer une bonne moyenne à la quantité comme à la qualité...

— Et que reproches-tu au menu militaire ?

— Ce que je lui reproche ? L'atroce entérite par laquelle j'ai été puni d'avoir voulu y toucher. Il me suffira de te dire, pour t'éclairer, ce qu'on nous donnait, tous les matins, au réveil : des sardines, mon cher, des sardines...

— Hé, hé ! Plains-toi : la sardine quotidienne... Tu finiras général... Mais trêve de plaisanterie ; que mangeais-tu, toi, dans ces conditions ? Tu allais à la cantine, sans doute ?...

— Ah ! bien oui, parlons-en, de la cantine : une seule chose y fut servie, à midi comme le soir, pendant vingt et un jours : le bifteck-frites !

Et les ahurissants conseils d'hygiène... Le maréchal des logis recommandant à ses hommes de ne pas se déchausser, en campagne, pour tremper leurs pieds dans l'eau des sources ou des ruisseaux, « à cause des rhumes »... Et le même sous-officier insistant sur le danger de se mettre torse nu pour faire sa toilette, « à cause des courants d'air »... Et le port obligatoire de la ceinture de flanelle, « à cause des coliques » (car il ne vient évidemment à l'idée de personne que les coliques peuvent être provoquées par l'alimentation défectueuse)...

■ ■ ■

Que pensez-vous de cela, cher docteur Simoens ? Ne peut-on voir là une des preuves de

l'immense effort que nous devons encore réaliser ? Dans toutes les classes de la société, dans tous les domaines, au point de vue moral comme au point de vue matériel, on peut, en effet, faire des constatations semblables.

Alors, inévitablement, on arrive à cette conclusion : moins que jamais, nous ne devons nous endormir sur nos lauriers. Mais cet effort, mais cette tâche qui reste à accomplir, ce n'est pas une génération, ni même deux, qui pourront la mener à bien. C'est une œuvre de longue haleine ; c'est d'ailleurs pourquoi, dans tous les sens du mot, elle est une œuvre d'avenir — que le docteur Simoens me pardonne de reprendre ce mot.

Et que notre érudit confrère veuille bien me permettre de répondre à sa dernière question en usant comme lui-même d'un paradoxe. « Quelle signification, demande-t-il, donnez-vous au mot jeune ? ». Celle-ci :

Etre jeune, c'est être naturiste. Le naturiste d'aujourd'hui, quel que soit son âge, n'est-il pas, en effet, l'homme de demain, n'est-il pas un précurseur ? D'aucuns vivent avec le passé, semblant échappés de siècles révolus. Le naturiste, lui, vit avec le temps à venir. Il me semble qu'il doit être bien difficile d'envisager plus grande jeunesse !

Plus grande jeunesse... Nous y voilà donc ! Oui : le naturisme est le mouvement de la jeunesse, car c'est un mouvement dont la vigueur et la vitalité s'opposent à l'usure et à l'impuissance des vieilles coutumes.

■ ■ ■

Le docteur Simoens nous prouve, en terminant, que les hommes les plus vieux sont précisément les plus jeunes, puisqu'ils vivent « le plus longtemps ». Eh bien ! que les vieux, pleins de jeunesse, se mettent sur les rangs avec nous, les jeunes, pour le bon combat en faveur du naturisme, mouvement de toutes les jeunesse !

PIERRE AUDEBERT.



Jean-Michel Binder, naturiste à dix-neuf jours, visite le grand stade sur les bras de sa jeune maman.



L'heureux papa du benjamin de Physiopolis promène son fils dans un petit berceau portatif.



POUR VOUS GUERIR

VOS MALADIES --- NOS CONSEILS

PAS DE JAMBON NI DE CERVEILLE DE MOUTON POUR BEBE

Demande. — Mme V. Bisson, La Garenne-Colombes, Seine. — Notre petite fille, dix-sept mois, est très belle, mais, depuis trois ou quatre jours, ses selles sont blanches avec des glaires ; tendance à vomir ; pas de sommeil. Nous avons fait venir un médecin, qui a diagnostiqué gastro-entérite ; il a ordonné vingt-quatre heures de diète à l'eau de Vals et quarante-huit heures au bouillon de légumes, sans une goutte de lait. Il ordonne après, pour remonter l'enfant, un peu de jambon blanc et de la cervelle de mouton. Croyez-vous que ce soit bon ?

Réponse. — Attention : votre bambine très belle pourrait bien ne pas tarder à devenir sérieusement malade, si vous continuez à suivre l'alimentation désastreuse qu'on vient de lui imposer. Une enfant de dix-sept mois, surtout si, déjà, elle est atteinte de gastro-entérite, si elle a des selles décolorées et glaireuses, ne doit être alimentée ni au jambon, ni à la cervelle de mouton. Vingt-quatre heures de diète à l'eau de Vals, parfait ; les quarante-huit heures suivantes au bouillon de légumes sont moins heureuses, à moins que ledit bouillon soit très léger, qu'il ne comporte pas de poireau, et qu'il soit fait d'une laitue verte, de deux ou trois pommes de terre et de une ou deux carottes.

Le traitement naturiste de la gastro-entérite que nous recommandons pour un enfant de dix-sept mois est, « grosso modo », le suivant (et il faudrait d'ailleurs voir l'enfant, le cas particulier imposant toujours des directives particulières) :

1° Diminuer sensiblement l'usage du lait ; au besoin, et surtout s'il existe des fermentations abondantes dans l'intestin, le supprimer totalement pendant un nombre de jours ou de semaines à déterminer ;

2° Diminuer dans l'ensemble la dose quotidienne d'aliments farineux ; remplacer les farines trop blanches, facteurs de dévitalisation, de déminéralisation et de rachitisme, par des farines complètes ;

3° Fruits de saison très mûrs, deux fois par jour ; en crise violente entéritique, ceux-ci seront consommés cuits, sans sucre ; dès que l'entérite diminuera (après quelques jours), les fruits seront consommés crus ;

4° Pour aider à la digestion des farineux, les saupoudrer, sur l'assiette, de farine d'orge germé (Malt Madolin) ;

5° Pas de viande du tout. Pas d'œufs pendant deux ou trois semaines. Dès que l'état intestinal ira mieux, on peut, sans inconvénient, reprendre l'usage de l'œuf ; on commencera par l'utiliser en mélange avec d'autres aliments ;

6° Seule boisson admise : l'eau. Empêcher l'enfant de boire aux repas, ceci pour l'obliger à mastiquer ; veiller à ce que l'enfant mastique, et l'exhorter dans ce sens, avec patience ;

7° Veiller jalousement à la fonction intestinale ;
8° Si vous savez le faire : massez vous-même l'abdomen de l'enfant chaque matin et soir ; si vous ne savez pas, amenez-nous le patient. Le massage aide considérablement à libérer l'intestin ; il aide l'estomac à faire ses sécrétions ; il désencombre le foie de sa bile ; il agit, enfin, favorablement, sur le système nerveux sympathique du ventre, lequel, mis en moindre résistance par les troubles abdominaux, crée l'insomnie, la nervosité, la fatigabilité ;

9° Soleil si possible et exercice : culture physique matinale en nudité totale. Conduisez l'enfant à Villennes.



LE CINÉMA

MONKEY BUSINESS

Et voilà un nouveau film des frères Marx, une bande excellente, pleine de mouvement et d'inventions burlesques. Après *Animal Crackers* et *The Cocoanuts*, nous pouvions craindre d'assister à un spectacle calqué sur les précédents ; il n'en est rien. Zeppo, Harpo, Chico et Groucho ont fait, une fois de plus, œuvre d'imagination et nous offrent une folie digne de leur passé.

Nous sommes à bord d'un paquebot où les quatre larrons se sont embarqués clandestinement ; mais, hélas ! ils n'apportent, là où le silence serait de rigueur pour mener à bonne fin leur entreprise, que desirs bizarres et joyeuse humeur ; aussi leur cachette est-elle promptement découverte. Les scènes s'enchaînent, se chevauchent, s'enchevêtrent avec une rapidité inconcevable : apparitions, disparitions, poursuites, bousculades se suivent et défilent l'imagination. Impossible de ne pas s'extasier devant une telle débâche de savoureux humour.

Il est évident que nous ne pouvons supposer possible la réalisation d'un scénario aussi échevelé par d'autres acteurs que les Marx Brothers : Chico, le musicien surprenant, Groucho l'orateur, et surtout Harpo, cet être hoffmannesque, extraordinaire et cocasse, aux idées incénarrables, tout à la fois retors et candide, qui est certainement l'un des meilleurs clowns de l'écran ; le seul Zeppo, vêtu normalement, sert de repoussoir aux trois autres.

Par ailleurs, le dialogue est moins abondant que dans les bandes citées plus haut, ce qui leur a permis d'accélérer encore la vitesse de succession des différentes scènes et d'en accentuer le côté merveilleux, irréel.

Au hasard, parmi les passages les plus comiques, citons celui où Harpo et Chico, gagnés peu à peu par la passion du jeu d'échecs, finissent, après avoir contemplé avec une impatience fébrile le calme jeu de deux messieurs respectables, par déplacer eux-mêmes les pièces sur l'échiquier, pour, finalement, s'en emparer sans vergogne. Impossible de décrire la joie d'Harpo lorsqu'il découvre Guignol, et sa hâte à s'associer au spectacle, ou encore la ruée vers les bureaux des douaniers américains.

Peut-être pourrions-nous, pour qualifier cette interprétation magistrale, risquer quelque épithète classique ; contentons-nous de déclarer que les Marx Brothers continuent et renouvellent heureusement les traditions des grands, des vrais clowns. — JEAN FAUREZ.

AU PALAIS DES ARTS, 325, rue Saint-Martin, Paris. — Du 6 au 12 novembre. — Rez-de-chaussée : *La Nuit Nuptiale* ; Je serai seule après minuit. — Premier étage : *Mon ami Victor* ; *Big House*.

VOIR EN PAGE DIX :

LE TEMPS
QU'IL FAIT
A L'ILE DU LEVANT

MANQUE DE VOLONTE
MANQUE DE CONFIANCE EN SOI

Demande. — Georges Hael, rue Pierre-Leroux, à Paris. — J'admire « *Naturisme* » et son programme de rénovation humaine. Permettez-moi quelques questions : Avant la guerre, je préparais le baccalauréat, mes parents me destinant à l'Ecole des Travaux Publics. J'assimilais alors avec une grande facilité tout ce que j'apprenais (mathématiques mises à part : celles-ci, d'ailleurs, m'ont fait échouer au baccalauréat). Maintenant, je suis incapable d'un effort soutenu ; je lis trop vite ; je devore mes lectures, et, ayant lu, je suis incapable de donner un résumé des idées directrices qui se dégagent. Je perds mon temps dans la vie. Par suite de mon désastreux état mental, j'ai successivement exercé les emplois suivants : vendeur, correspondancier, correcteur d'imprimerie ; je suis actuellement garçon de magasin ; donc, je suis un raté ; j'ai 33 ans ! Supposons que je veux apprendre une langue étrangère ; au début, cela m'intéresse ; j'ai de l'enthousiasme ; je travaille avec passion ; puis, sans que je sache pourquoi, j'abandonne tout. A plusieurs reprises, on m'a offert des places intéressantes, mais, est-ce manque d'audace, est-ce incompetence réelle, je me suis cru dans l'obligation de refuser. Je bois de l'eau, je mange très peu de viande. Par contre, je ne puis m'empêcher de fumer : j'use vingt cigarettes par jour. Que puis-je faire ?

Réponse. — Mon cher lecteur, vous n'êtes pas un homme « fichu », et vous devez vous sortir de la tête que vous êtes un raté. Vous êtes intelligent : votre lettre le prouve ; mais vous êtes ce qu'on appelle « un éparpillé ». L'éparpillement mental guérit fort bien, si l'on s'attaque à lui comme il convient.

D'abord, il faut rayer de votre esprit cette idée incurstée que vous n'êtes bon à rien ; vous n'êtes ce que vous êtes que parce qu'on vous a mal éduqué ; pendant l'enfance, vous avez dû entendre répéter tous les jours que vous n'étiez pas un homme ; que vous n'arriveriez à rien dans la vie, et vous l'avez cru ! Ce que l'éducation infantile a fait, une éducation tardive peut le détruire. Rien n'est immuable dans l'organisme, pas même les idées.

A l'idée de désorganisation, substitutions, par une suggestion de tous les jours, l'idée d'ordre, de méthode, d'effort soutenu. Fuyez les milieux débilissants. Cherchez les amis arrivés, travailleurs, sérieux ; passez vos loisirs dans les sociétés savantes, les universités libres, les clubs intellectuels (celui du Faubourg, par exemple). Que la moindre lecture vous soit une occasion de développer votre volonté, votre attention. Cessez de « dévorer » vos livres. Il faut, désormais, les lire très doucement, page par page, les assimiler à fond : la précipitation vous perd. Dans la vie, les gens précipités échouent toujours ; ce sont des cerveaux creux.

Lisez notre livre « *L'Art de devenir énergique* » ; il vous enseignera de nombreux exercices pour développer votre attention, votre mémoire, pour canaliser vos gestes, le désordre des gestes étant toujours un facteur de désordre mental. Confiance !

Sous le patronage des D^{rs} Durville
M^{lle} KARLA SUSCHITZKY
professeur diplômé, donne des

COURS DE GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

au Studio Wacker, 67-69, rue
de Douai, Paris (Place Clichy)

Ces cours ont lieu tous les mardis et jeudis,
de 18 heures à 19 heures et de 20 heures
à 21 heures (2 leçons par semaine : 100
francs par mois). Le programme des
leçons comprend notamment : assouplissement, correction des défauts de tenue, développement harmonieux du corps, éducation du sens du mouvement et du rythme, traitement individuel.

Pour se renseigner
et pour s'inscrire,
s'adresser à
« *Naturisme* »,
rue d'Ale-
ray, 24,
Paris.

SOCIETE NATURISTE

Convocation d'une

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
EXTRAORDINAIRE

Sociétés Savantes, 28, rue Serpente
Salle D (1^{er} étage)

Vendredi 27 novembre, à 20 h. 30

ORDRE DU JOUR :

Quitus définitif à donner au trésorier pour les
comptes de l'exercice 1930, et en général pour tous
comptes antérieurs ;

Démission du secrétaire général trésorier ;

Election d'un secrétaire général ;

Election d'un trésorier ;

Rédaction de nouveaux statuts en vue d'une de-
mande de reconnaissance d'utilité publique ;

Projet de création d'une « Amicale de l'île des
Naturistes » ;

Etude des rapports ultérieurs entre la Société Na-
turiste et le Syndicat des Propriétaires de Physiopolis.
Droits des sociétaires à la jouissance des stades, ter-
rains de jeux, vestiaires, etc.

Le présent avis tient lieu de convocation.

L'assemblée sera strictement réservée aux mem-
bres de la Société ayant acquitté leurs cotisations pour
1931. La carte de l'année sera rigoureusement exigée
à l'entrée.

POUR ET CONTRE LE NATURISME

REVUE DE LA PRESSE

SUR LE « SCANDALE » D'ARCACHON

ARTICLE 330...

Le « scandale d'Arcachon », qui fut évoqué au Club du Faubourg au cours de la même séance où le docteur Gaston Durville exposa la thèse naturaliste, le 6 octobre dernier, a inspiré à notre confrère René Stevenin d'Arc, dans L'Essor, le spirituel article suivant :



NOUS avons passé pour être le peuple le plus spirituel de la terre. Il y a longtemps, hélas, que nous avons cessé de justifier cette réputation. Pour nous consoler de ne plus être les premiers, aspirerions-nous à devenir les derniers ?

Voici que nous perdons la manière de traiter légèrement les choses légères. Nous sommes tombés dans le ridicule de les prendre au sérieux. Allons-nous vraiment en faire le thème de pédantes discussions juridiques ? Offrir ainsi, à un Racine « vingtième siècle », le sujet de nouveaux « Plaideurs », d'un comique plus irrésistible ?

Malheureusement, nous n'avons plus de Racine, ni de Molière, ni même, ni surtout de Courteline, pour justifier la bêtise solennelle et l'hypocrisie. Il serait à croire qu'elles en profitent. Mais en empruntant des procédés très modernes pour couvrir d'une étiquette « up to date » une marchandise qui sent le mois, cherchait-on, par là, à surprendre la bonne foi d'un public de plus en plus enclin à se laisser éblouir par les apparences ?

Un jeune maître du barreau parisien se livre depuis quelques semaines à une sensationnelle réclame — je croyais pourtant tout procédé de ce genre interdit aux avocats — en laissant paraître à l'écran un film-sketch parlant 100 %, où se trouvent reproduits ses traits, d'un photogénisme discutable, dont les mouvements se synchronisent avec les syllabes des déclarations déconcertantes qu'il a bien voulu émettre devant l'envoyé d'une firme cinématographique.

Déclarations déconcertantes ? Jugez-en :

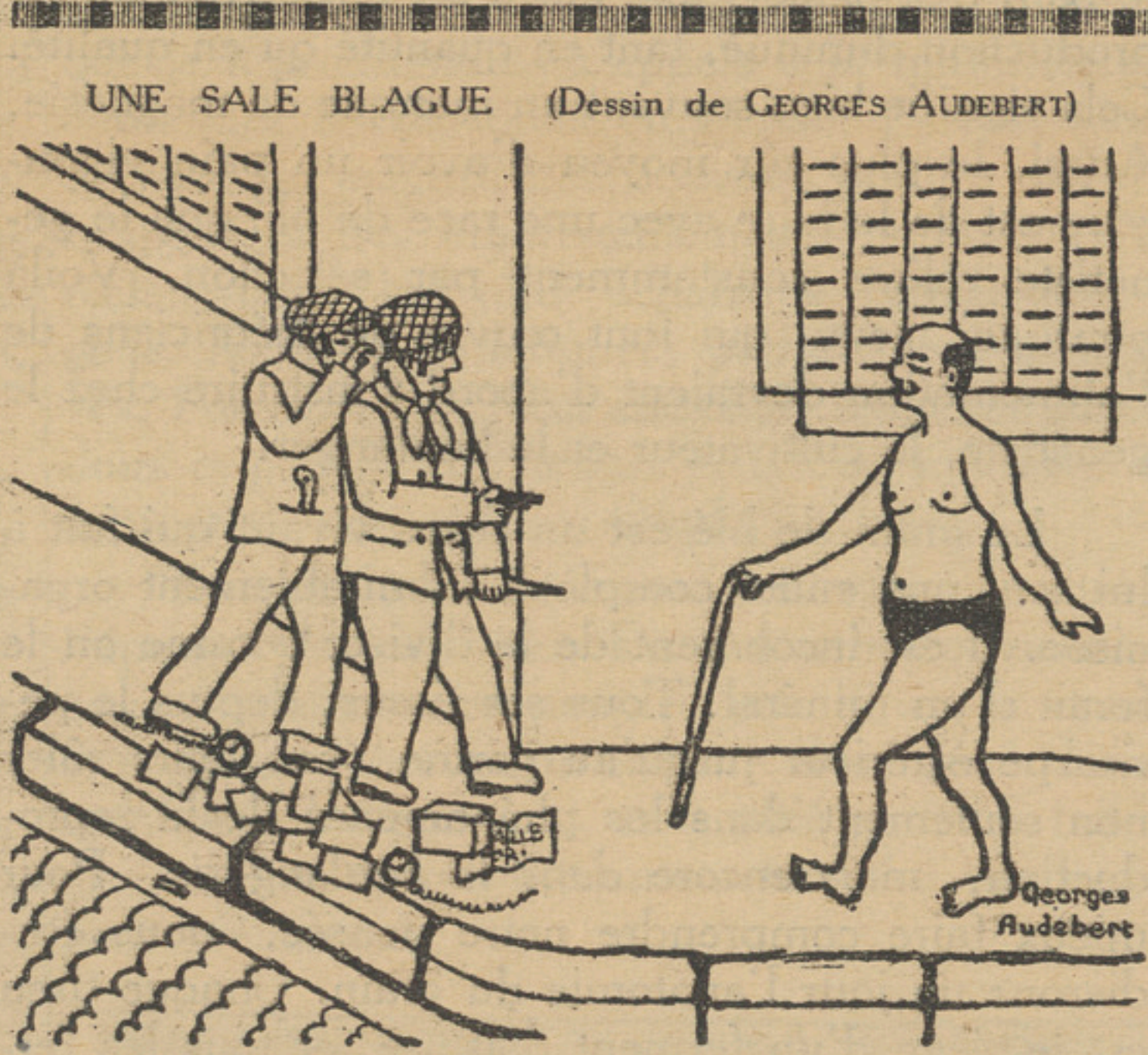
Dans le film en question, après avoir contemplé le masque de M^e X..., les spectateurs ont l'aimable surprise de voir apparaître une gracieuse jeune femme. Celle-ci porte un maillot de plage qui est, reconnaissons-le, fort original. Contenant, de son tissu semblable à celui de tous les maillots — c'est-à-dire nullement transparent — les rotundités harmonieusement proportionnées de la baigneuse, couvrant très chastement la poitrine, le ventre, et tout ce que la pudeur fait à une femme un devoir de ne montrer qu'à son mari ou à son amant dans la plus stricte intimité, il découvre, par contre, à peu près la totalité du reste — ce reste, qui est sans importance. Et à peu près seulement, parce que le soutien-gorge est relié à la culotte par un amusant découpage permettant au soleil d'exercer libéralement sur l'épiderme son action bienfaisante. C'est ingénieux, pratique, seyant, esthétique et, comme vous pouvez vous en convaincre par cette descrip-

tion rigoureusement exacte, parfaitement décent.

Or, que déclare le jeune maître ? Qu'un père de famille d'Arcachon, offusqué par ce spectacle, ayant décidé de poursuivre devant les tribunaux la jolie baigneuse qui le lui a pourtant si gentiment offert, lui, M^e X..., se proposait de soutenir, de concert avec un autre as, un « super-as » du même barreau, la thèse de ce citoyen pudique. Mais de la soutenir en lui donnant sa forme juridique, c'est-à-dire en la précisant à l'aide de termes qui la rendent insoutenable, à notre très humble avis du moins.

Le port de ce maillot sur une plage, affirme l'éminent avocat, tombe sous le coup de l'article 330 du Code pénal, qui prévoit et réprime le délit d'outrage public à la pudeur. L'article 330 ! Encore une fois, ô Courteline, que n'es-tu là ! Les deux éléments constitutifs du délit, nous explique-t-on, se trouvent ici réunis. La publicité... ce premier point est incontestable. Et l'obscénité.

Ah ! mon cher maître, l'obscénité. Mais vous vous moquez de nous ! Vous savez, comme tout le monde, ce qu'est un spectacle obscène, ce que la pudeur, les lois et la morale nous interdisent d'exhiber en public. Une femme ne doit pas se promener sur une plage les seins nus, ni y laisser apercevoir — pardon, mon cher maître, mais c'est vous qui l'aurez voulu — la partie la plus charnue, ni la partie la plus... ombrée de sa personne. Mais exposer à nos regards un peu de son dos, un peu de son buste à la hauteur des côtes, qu'y a-t-il là d'obscène ?... Pour que cette vue fit naître en vous une idée pareille, pour qu'elle vous « donnât des idées », il faudrait que vous ne fussiez pas normal.



— Zut ! Rien à faire... C'est un naturiste !...

Car, tout de même, malgré votre jeunesse, vous n'êtes plus un collégien.

Eh bien, non ! Non ! Et non ! Quand vous avez articulé devant le microphone les doctes paroles que le « pick up » nous restitue, vous n'étiez pas fermement convaincu de ce que vous disiez. Car vous êtes un homme dans toute la plénitude de son équilibre, un homme sportif, parfaitement sain... mais qui n'est pas ennemi d'un peu de publicité. Mon Dieu ! le cas n'est pas pendable ! Mais au lieu de contribuer à l'importance inopportune prise par ce petit incident, vous eussiez été mieux avisé en expliquant à ce père de famille ému qu'il s'émouvait à tort — et qu'il « retardait ».

Il fallait lui dire à peu près ceci :

« Monsieur, je m'incline devant les sentiments qui vous ont guidé. Il n'en est pas de plus honorables. Et je comprends votre premier mouvement de surprise et d'inquiétude, puisque vous avez charge d'âmes. Mais, ce premier mouvement passé, vous auriez dû réfléchir. Et voici, je crois, où ces réflexions vous auraient mené.

« Depuis quelques années, par bonheur, nous revenons, après une longue éclipse du bon sens, à une plus juste compréhension de la nature. Rendons-en grâce aux hygiénistes qui nous réenseignent que l'air et la lumière sont nécessaires à la santé. Les Grecs le savaient, qui furent beaux, parce qu'ils se portaient bien. Nous l'avions oublié. Nous sommes en train de l'apprendre à nouveau. S'il en est, parmi nous, dont les progrès sont lents, il appartient aux plus intelligents de se mettre à l'avant-garde.

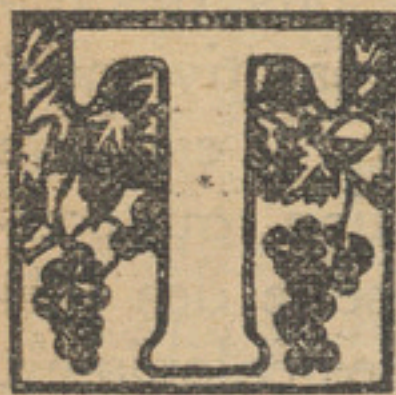
« Répétons à satiété que le corps humain est le chef-d'œuvre de la création ; que sa vue, avec les restrictions nécessaires (très suffisamment observées dans le cas qui nous occupe), n'a rien d'impur, ni d'immoral. Sans tomber dans certaines outrances germaniques, restons, nous Français — Athéniens de l'Europe — les champions de la Beauté plastique. Parce qu'une femme montre ce qu'elle peut décentement montrer de sa chair, ne criions pas au scandale. Admirez si cela en vaut la peine. Sourions avec indulgence dans le cas contraire. Redevenons fins, spirituels — et légers pour aborder les sujets légers. Evitons de leur conférer, par un maintien trop grave, une gravité qu'ils n'ont pas. Et, surtout, n'allons pas, en mettant nous-mêmes dans certaines choses des intentions qui n'y sont point, suggérer des « idées » à des cerveaux innocents qui ne les trouveraient pas tout seuls, et dans lesquels, avec les meilleures intentions du monde, des interventions malencontreuses les font imprudemment germer. »

...Mais on me dit qu'il n'y aurait, dans toute cette histoire, qu'une entreprise de publicité en faveur, non de M^e X... ou de M^e Y..., mais tout bonnement... d'Arcachon. Eh, eh ! si c'était vrai, ce ne serait pas mal trouvé !

RENÉ STEVENIN D'ARC.

(L'Essor, octobre 1931.)

VÉGÉTALISME NORDIQUE



TOUT excès dans un sens engendre fatalement une réaction exagérée en sens contraire ; c'est une loi naturelle à laquelle rien n'échappe. L'obligation étroite de se plier à une foule de dogmes minutieux

avaient amené une si vigoureuse réaction dans les esprits libres du XIX^e siècle qu'évidemment ce siècle s'est affirmé comme négateur systématique de tout ce qui échappait au contrôle immédiat de ses sens : magnétisme, transmission de la pensée, hypnotisme même, n'importe quelle force d'essence tant soit peu inconnue était niée avec des ricanelements par les « esprits forts » des générations précédentes. Aujourd'hui, heureusement, nous commençons à nous dégager de nos vieilles phobies, et à « faire le point ».

Or, il en va de même pour la question alimentaire. Il est certain que nos pères ont commis, en ce genre, des excès absurdes et honteux. Qui peut lire sans effarement les menus des repas du XVIII^e siècle, et même ceux de la moyenne bourgeoisie du

Second Empire, qui comportaient parfaitement quatre plats de viande ?... Ces bûcheres-là, nous les payons aujourd'hui avec nos hérédités arthritiques, entériteuses, etc.

Il était donc fatal qu'une réaction violente s'ensuivît. C'est ainsi qu'hier encore, j'ai entendu le discours d'un super-végétalien scandaleux déclarant que, non seulement nous devions fuir avec horreur une côtelette grillée, mais encore rejeter toute espèce de beurre, lait, fromage, pâtisserie, miel même ! (Bientôt l'on prouvera que le lait maternel est un poison pour le nourrisson.)

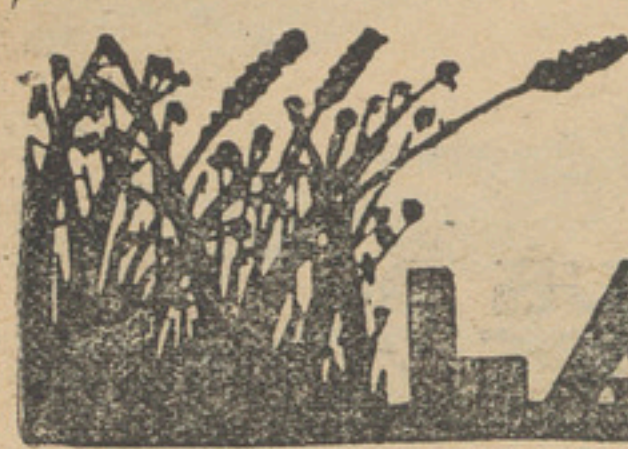
Inutile de discuter point par point tout ce que j'ai entendu là et dans d'autres cercles ; parler, par exemple, du rôle essentiel de l'« appétence » dans l'alimentation ; et comme quoi, chez un être humain, un kilogramme de carottes bouillies ne remplace jamais, jamais, un potage dans lequel on aura fait mijoter des jaunes d'œufs bien frais, de la crème et du parmesan râpé. Je veux seulement noter ceci : j'ai dit que cet apôtre était un Scandinave (vivant d'ailleurs en France, et non dans son pays, si pau-

vre en fruits et légumes). Or, il est certain que les peuples nordiques furent toujours parmi ceux qui se livrèrent aux abus alimentaires les plus effrénés. Je me rappelle toujours l'effroi que j'ai éprouvé en Norvège, Suède, Finlande, quand j'ai vu ces montagnes de charcuterie, gibiers, poissons, œufs durs, etc., qui sont simplement des hors-d'œuvre destinés à ouvrir l'appétit avant de se mettre à table. L'Allemagne d'avant-guerre aussi mangeait dix fois trop — celle d'aujourd'hui a appris la sobriété.

Je vois là une corrélation avec le fait que ce sont surtout les Septentrionaux qui ont prêché le régime des Trappistes ; alors que les Espagnols et Italiens, races sobres et très peu carnivores, ne semblent compter aucun adepte de la carotte crue et du riz à l'eau. Ils n'ont pas à brûler ce qu'ils ont adoré, ayant beaucoup moins adoré que leurs voisins du Nord.

« In medio veritas », vieille parole qui reste vraie en tant de circonstances...

SUZANNE DE CALLIAS.



LA SANTÉ PAR LES PLANTES

LE PROBLEME DE L'ALIMENTATION

L'UTILITÉ DU PÉRICARPE DANS LES GRAINS



Un de nos lecteurs vient de nous soumettre le texte d'une revue qui se croit naturiste, et qui critique en termes violents les idées que nous exposons ici, chaque semaine, notamment au sujet du pain.

Ces critiques peuvent se résumer ainsi : le pain complet est une erreur alimentaire formidable, parce que ceux qui le mangent brûlent leurs voies digestives. Il en est de même du riz non décortiqué. Quant à la panification directe, c'est une idée fausse qui ne peut aboutir qu'à un pain mort. Le pain complet est beaucoup trop violent, et, depuis la guerre, il n'y a plus de pain trop blanc. Depuis que l'on ne met plus d'améliorants chimiques dans le pain, il n'y a plus de raison de combattre « vers un pain meilleur ».

Pour les lecteurs, qu'une pareille critique de nos idées pourrait toucher, nous répéterons plusieurs vérités élémentaires, qui sont à la base du naturisme, et sur lesquelles nous aurons fréquemment lieu de revenir.

L'idée du pain blanc est la mère du pain chimique. Le pain n'est pas naturellement blanc. Pour le rendre tel, il faut le castrer de ses parties les plus vivantes, et tuer les ferments qui l'oxydent, notamment l'oxydase, ferment fixateur de l'oxygène, qui confère au pain bis sa qualité de convoyeur d'oxygène. La farine blanche est le triomphe de la mouture au cylindre, qui dissèque de suite les éléments constitutifs du grain, laissant dans les déchets ces « trouble-fête » que sont les parties colorées, les plus riches en diastases. Comme ce résultat peut n'être pas suffisant, surtout dans le cas d'un blutage peu poussé, il n'est plus qu'un pas à franchir pour compléter le blanchiment par l'emploi de gaz chloré. Le résultat étant une farine morte, il faut encore des produits chimiques pour rendre la panification possible, surtout quand on part de mauvais grains.

Le pain blanc est la porte ouverte à toutes les manipulations de farine. Du moment que l'on dissèque, il faut reconstituer. Sans entrer dans le détail de ce qu'un minotier a fait, fait, ne fait pas, ou peut faire, il demeure inadmissible que la fa-

rine soit manipulable. Celle-ci ne gagne rien à entrer chez le meunier. Elle doit être ramassée, sans autre, sous la roue de la meule. Elle sera bonne si le grain est bon ; sinon, toutes les petites combinaisons sont inévitables.

Le commencement du blutage est le commencement de l'erreur. Comment peut-on savoir ce que l'on blute ? Et, de plus, taxer d'indésirables les déchets, c'est méconnaître les lois de l'évolution du grain.

Que le pain intégral soit un aliment de grand feu est une vérité incontestable. Rares sont ceux qui en consomment. Notre pain naturiste complet est fait par moitié de farine intégrale, et par moitié de cette même farine blutée, pour les mêmes raisons et de la même façon que vous mettez de l'eau dans un verre de vin. Il demeure néanmoins complet, parce que tous les éléments du blé y sont présents, sans que l'on ait changé les dosages de la Nature. Nul n'aurait l'idée de filtrer du vin, au lieu de l'additionner d'eau.

Seul, un bon grain peut faire un bon pain. Or, le grain est très facilement inférieur. Cette infériorité se manifeste de bien des façons ; l'une d'elles est le grain amidonneux, et, par conséquent, le pain très blanc ; une autre est le pouvoir de reproduction diminué, tant en quantité qu'en qualité. Cela signifie bien souvent un manque de magnésie. Aussi, le plus sûr moyen d'avoir un pain vigoureux est de le faire avec une race de blé que le génétiste relève constamment par sélection. Voilà pourquoi ceux qui font œuvre de théoriciens de l'alimentation devraient d'abord s'instruire chez le génétiste, le cultivateur et le boulanger.

Le grain de blé est un corps vivant qui fait à lui seul une entité complète, admirablement organisée. Il est incohérent de le diviser comme on le ferait d'un minéral. Tous ses tissus, depuis le péricarpe extérieur jusqu'au germe, ont leurs rôles non seulement dans les phénomènes de la reproduction, mais encore dans la boulangerie. Pour mieux faire comprendre notre pensée, nous étudierons un jour l'anatomie du grain. Chaque tissu est le siège d'un ferment diastase, et tous les ferments ont des effets concomitants. On ne peut les

séparer les uns des autres sans causer d'anomalies. C'est pourtant ce qui arrive avec la farine blanche et la meunerie à cylindre.

Pour ne pas brûler les voies digestives, tous nos aliments doivent nous parvenir avec les ferments nécessaires à leur évolution. Que l'un d'eux manque, et l'évolution n'est plus ce qu'elle devrait être. Au complet, ils opèrent un vrai travail de prédigestion, sinon l'aliment dégénère, change de nature. L'histoire de toutes nos boissons fermentées, de la fabrication du malt, et même, si l'on veut, la combustion du fumier, seraient autant d'exemples à donner. Nos organes s'usent à faire un travail impossible ou difficile, et non pas à recevoir un aliment qui a tout ce qu'il faut pour évoluer correctement, jusqu'au bout.

C'est pourquoi la panification directe est une grande idée, très juste dans son principe. Chaque élément constitutif suit son destin normal parce que le grain est entier et que les ferments y jouent leurs rôles sans contrainte, à telle enseigne que leur intervention est complète. Seuls, les ferments autochtones sont capables d'opérer ce résultat, et ceux-ci sont les témoins irréfutables de la vie.

C'est une lourde erreur de croire que la fermentation panaire, telle qu'elle s'opère avec des levures étrangères et des farines blanches, soit pour le mieux dans le meilleur des mondes. Le prétendre est, pour le moins, péché d'ignorance.

Nous pensons, au contraire, qu'il y a amplement matière à lutter pour « un pain meilleur », et la lutte que nous avons entreprise n'est point finie.

Ce qui est vrai du grain de blé l'est également du riz. Le décortiquage du riz est d'invention relativement récente. Ce fut un bien malheureux cadeau à faire aux Orientaux, car il devient presque impossible de se procurer maintenant du riz non décortiqué. Depuis des millénaires, des centaines de millions d'êtres humains mangent chaque jour du riz non décortiqué. Il serait vraiment temps que l'on s'aperçoive qu'un tel riz « brûle » les voies digestives.

L'expérience qui est en train de se faire est, au contraire, la nécessité urgente de revenir bien vite au riz non décortiqué. Le cadeau des Européens a eu le temps de se montrer néfaste. Ceux qui nous critiquent seraient judicieusement inspirés d'aller faire un tour à l'Exposition Coloniale ; ils y verraient, au pavillon des Indes Néerlandaises, au rez-de-chaussée, dans la grande salle, au fond, à droite en entrant, un énorme placard, et, dessous, des boîtes dont la grosseur représente comparativement la valeur alimentaire du riz suivant qu'il est, ou n'est pas décortiqué. Cette démonstration, qui convainc par l'image, fait partie de la série des Instructions données au sujet des maladies coloniales. Elle explique ce qu'est le béri-béri, maladie de dégénérescence, et comment le combattre par l'usage du riz non décortiqué.

Nous avons répété ces quelques vérités élémentaires à l'intention de nos lecteurs de bonne volonté, et non pas de ceux qui blâment nos idées avec la seule ressource d'expressions injurieuses. Un tel manque de dignité nous empêche de les prendre au sérieux.

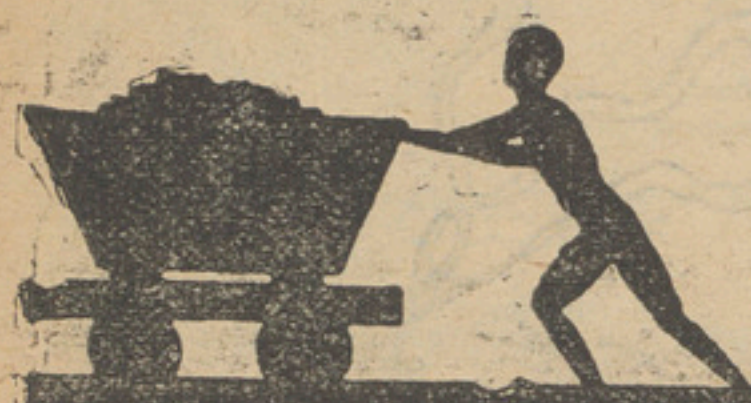
Le grain, qu'il soit de blé ou de riz, est un être vivant, qui ne peut évoluer naturellement que s'il est respecté dans toutes ses parties. Il ne peut être comparé à du caillou que l'on casse sans inconvénient.

Un peu de réflexion, et nos lecteurs jugeront et comprendront.

ADAM, L'HOMME NOUVEAU.



On ne pratique pas le naturisme qu'à Villennes ou à l'île du Levant. Les coins ne manquent heureusement pas, en France, où l'on baigne, en toute liberté, s'aérer, s'ensoleiller, se baigner. Témoin cette île de la Loire, où M. Dupuis, d'Orléans, fait sa toilette matinale.



ORGANIZONS-NOUS



PARADOXES ET VERITES

L'HOMME ET LA NATURE



L'n'est rien d'aussi proche de nous, d'aussi sensible et d'aussi évident pour nous, mais en même temps d'aussi mal compris et d'aussi contradictoirement considéré que la Nature. Pour les uns, l'homme est supérieur à la Nature, qu'il peut dompter et manier à son gré, il est capable de faire des choses que la nature est impuissante à réaliser. De là à conclure à l'infériorité de la nature et à la supériorité du machinisme, il n'y a qu'un pas.

C'est cette méconnaissance de la Nature qui a faussé la civilisation et a produit notre société moderne, anti-naturelle.

Pour d'autres, tout ce qui est mauvais vient de l'homme, et tout ce qui est bon vient de la Nature. C'est en elle seulement que nous pouvons trouver le sentiment de la justice, et c'est en elle que nous devons puiser toutes les règles de notre vie morale.

Je crois que ces deux théories sont également éloignées de la vérité. Il suffit d'observer objectivement, sans parti-pris, ce qui se passe autour de nous pour se convaincre que notre opinion doit éviter l'une et l'autre de ces conceptions extrêmes.

La pensée humaine, asservie à la forme, aux mots-fétiches, aux préjugés, n'a pu se développer librement. La rhétorique, si chère à nos pères, a faussé le raisonnement ; la méthode scolastique, faite de subtilités, a tué l'esprit de recherche et d'observation. Un principe était établi, et, sans qu'il soit contrôlé, on en a déduit des conclusions à l'infini. La métaphysique a obscurci notre raison. C'est pourquoi on a méjugé la Nature.

Or, la Nature n'est ni bonne, ni mauvaise. Il est inutile de chercher un qualificatif quelconque. La Nature est un fait. Et c'est tout. Songe-t-on à dire qu'un arbre est bon ou mauvais ?

Aucun des principes immortels sur lesquels repose notre société actuelle n'est inclus dans la Nature. La seule liberté qui existe dans la Nature, c'est celle d'essayer de vivre aux dépens des plus faibles, et d'échapper aux plus forts. Les idées d'égalité et de fraternité ont été créées par les hommes vivant en société, mais ne se trouvent pas dans la Nature. La vie de la plupart des animaux n'est qu'une longue suite de meurtres.

Par conséquent, dire que l'homme est naturellement bon, et que la société l'a corrompu, est un sophisme.

Certes, la société n'a pas toujours réalisé les engagements qu'elle a contractés envers l'homme. Elle a faussé les règles de notre existence, elle tend à faire de nous des carnivores exclusifs, au détriment de notre santé, elle nous a affublés de vêtements ridicules, elle a institué l'hypocrisie comme règle principale de vie sociale, elle a établi des règles stupides d'étiquette et de savoir-vivre, elle a inventé les conventions mondaines, elle a développé à l'excès le goût du clinquant, du faux, du panache, de l'artificiel, du conventionnel, elle a établi la prédominance de l'argent sur l'intelligence, elle a donné à nombre d'individus le goût de l'alcool et des stupéfiants.

Au surplus, le spectacle que nous avons journellement devant nous n'est guère symptomatique de l'intelligence humaine. Nous ne voyons autour de nous que gens incrustés, tels des larves blafardes, dans les salles empuanties d'alcool et de tabac, des bistrots, occupant toutes leurs facultés intellectuelles à remuer et déplacer des bouts de carton, appelés « cartes », ou bien bornant leur idéal à la réalisation de louches combinaisons politico-

financières, ou bien uniquement préoccupés et guidés par la satisfaction de leurs appétits sexuels.

Tout cela n'est certes pas à l'honneur de notre société actuelle, bien que le tout soit couvert d'épithètes ronflantes et sonores, ou dissimulé sous un sentimentalisme bête.

Mais il ne faut pas oublier que la société ne vaut que par les individus qui la composent. C'est la poussée des appétits individuels et le manque de moralité sociale qui ont vicié l'évolution de l'humanité depuis son origine. Il est beaucoup trop simple de décharger les hommes de leurs fautes et de leurs erreurs pour en accabler une entité qui n'en peut mais. Si la société a manqué en partie à sa mission, cela ne doit pas impliquer qu'on la doive charger de tous les péchés du genre humain. Car c'est dans la Nature que l'on trouve l'origine du goût des hommes pour la guerre, le sang répandu, le meurtre, la souffrance d'autrui et les répressions sans pitié.

Participant de trop près, pendant la guerre, à la mêlée générale, je n'ai pu observer avec toute l'objectivité nécessaire les sentiments des hommes aux instincts débridés. Mais depuis, me trouvant en Extrême-Orient, j'ai pu contempler et analyser les réactions d'individus soi-disant civilisés et complètement évolués. C'est avec une sorte de douleur que je n'ai entendu qu'appels à la mitrailleuse et demandes d'exécutions en masse. Partout autour de moi, on exigeait des pouvoirs publics des têtes coupées et des emprisonnements nombreux. Les réclamations les plus acharnées provenaient de gens, hommes et femmes, parfaitement bien élevés, bons parents, bon citoyens, bons camarades, doux et policés en Europe, et qui ne sauraient voir égorger devant eux un simple poulet.

En eux, à ce moment, revivait l'ancêtre de l'époque des cavernes. En eux se retrouvaient les caractéristiques des peuples primitifs : la cruauté et la peur. Observez un enfant : il est généralement cruel avec les animaux, sans pitié pour les faibles, et en même temps facilement terrorisé par le plus petit événement.

C'est dans la Nature également que se trouvent le mensonge et la dissimulation, le faible cherchant à tromper le fort. Le mensonge, ou, plus exactement, la ruse, est un moyen de défense. En cela, le caméléon est typique. Mais j'ai vu mieux encore, aux Antilles. Il y existe un gros insecte qui revêt l'apparence exacte d'une branchette de bois mort. C'est merveilleux de ressemblance. Si mes souvenirs sont exacts, cet animal était appelé vulgairement « cheval de bois ».

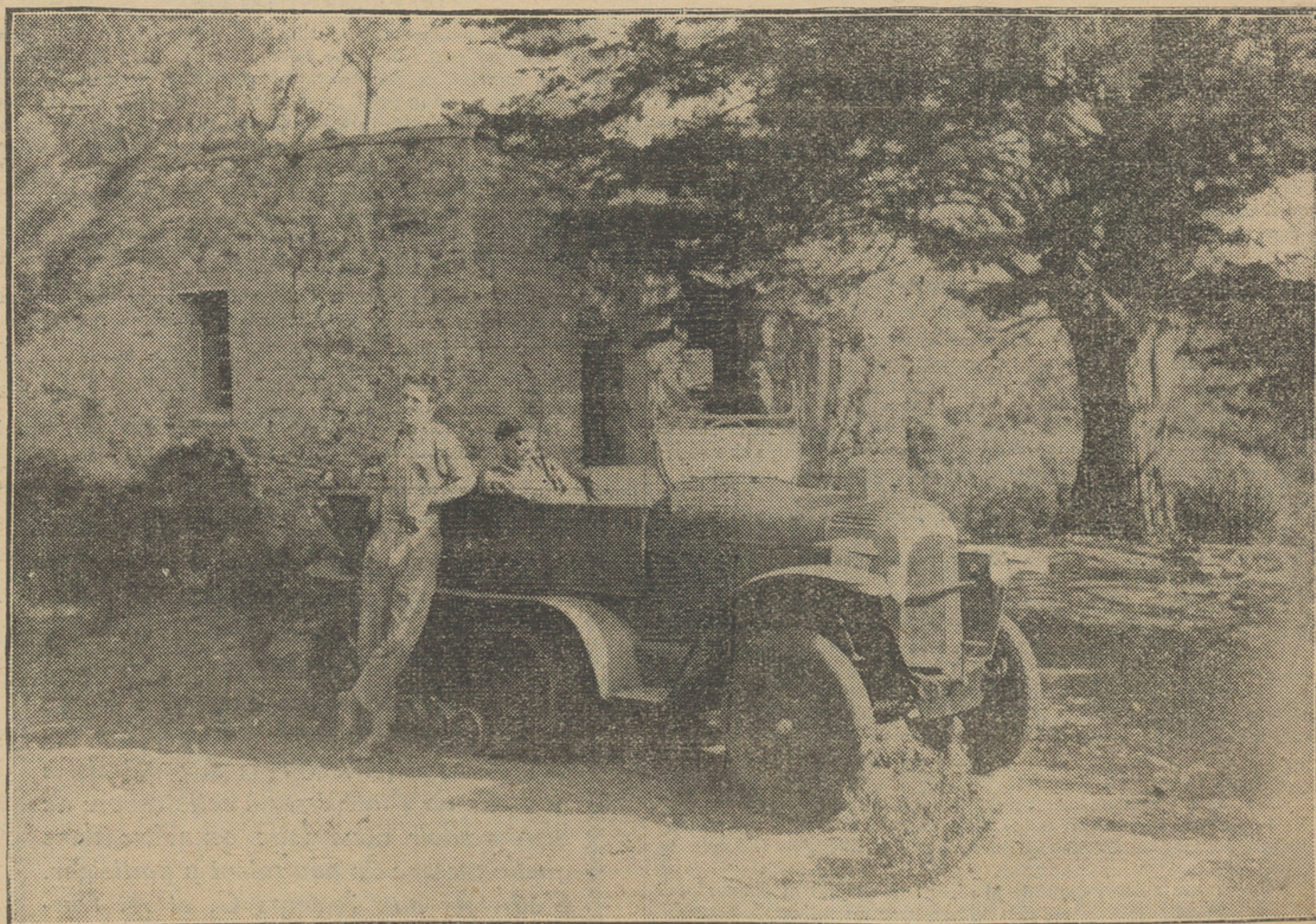
Je ne crois donc pas que l'on puisse attribuer à la Société la paternité du mensonge.

D'ailleurs, c'est un intellectualisme très pur et très évolué qui a produit les idées de bonté, de justice et de charité qui n'existent pas dans la Nature, dont l'élément caractéristique est l'instinct, alors que l'élément caractéristique de l'homme est la raison. Grâce à cette raison, nous pouvons dominer la matière et l'utiliser. Mais cette raison, elle aussi, se développe et se perfectionne, car nous ne sommes qu'à un stade de notre évolution. En se développant, elle amenuisera la Nature, dont elle tirera le meilleur parti par un machinisme bien compris.

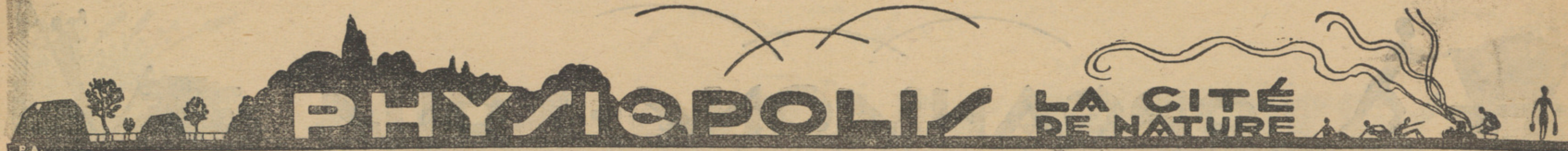
Cependant, une erreur capitale a été commise : les générations passées ont cru qu'il était possible d'asservir entièrement la Nature, de la modifier à son gré, et d'aller à l'encontre de son principe même. C'est de cette erreur que nous subissons aujourd'hui les effets. On a méconnu la Nature. Et c'est le mérite du naturisme de chercher à redresser ces erreurs dont nous souffrons.

Le naturisme ne veut pas le retour pur et simple à la Nature, qui serait la négation de notre intelligence, et qui aurait pour conséquence l'asservissement de celle-ci à la matière. Le naturisme ne renonce pas à tous les avantages de notre civilisation. Mais il veut la compréhension de la Nature mise à notre service, et aspire à puiser dans cette Nature des règles d'existence normales et rationnelles, règles sans cesse violées par les sociétés modernes.

POL.



L'auto-chenille du Centre Naturiste de l'île du Levant, que l'on voit ici devant la Bergerie du Jas-Vieux, est la première automobile ayant pu pénétrer jusqu'à cet endroit, situé dans la pointe Est de l'île. Dans la voiture, M. Bernier, ingénieur ; debout, le mécanicien.



LE STATUT DE L'ILE DES NATURISTES

PROJET DE CAHIER DES CHARGES



La première assemblée générale des propriétaires à Physiopolis s'est réunie au domicile des docteurs G. et A. Durville, le 29 octobre dernier, dans le but d'étudier les termes d'un Cahier des charges destiné à définir les droits des acquéreurs sur les chemins, stades, terrains de jeux et immeubles réservés à usage commun, ainsi que les conditions dans lesquelles seront réalisées les ventes. Un projet, présenté par le docteur André Durville, a été longuement étudié, et accepté en principe, sous réserve de quelques améliorations supplémentaires et de certaines modifications d'ordre technique.

Sur 166 propriétaires inscrits, 113 étaient présents ou représentés. Le vote de principe a été acquis à la majorité de 84 voix. 29 propriétaires se sont abstenus.

Depuis cette séance, nous avons apporté, dans l'intérêt commun, quelques modifications au projet de Cahier des charges. Notamment, le stade central (Stade Durville), les deux emplacements de tennis, le stade des jeux et le stade des enfants, qui, dans le projet soumis à l'assemblée, restaient la nue-propriété des vendeurs, à charge par eux d'en donner la jouissance à une société naturiste, deviendront la propriété du Syndicat des Propriétaires, lorsqu'il en fera la demande, à charge par lui de donner la même jouissance à ladite société.

Nous commençons ci-dessous la publication de ce projet amélioré. Après les modifications d'ordre juridique qui sont de la compétence du notaire, le Cahier des Charges prendra sa forme définitive. Il sera alors soumis, pour ratification, au vote du Syndicat de propriétaires, dont la création a été votée à l'unanimité à l'assemblée du 29 octobre.

Rappelons que les propriétaires sont obligatoirement tenus, de par le contrat de vente qu'ils ont en mains, d'adhérer à ce syndicat et de se conformer à ses décisions. Si donc, à la réunion du Syndicat de propriétaires, le Cahier des charges est voté, celui-ci deviendra immédiatement exécutoire, et toutes les régularisations notariées se rapporteront obligatoirement à lui.

Cette réunion du Syndicat aura donc une importance exceptionnelle, et nous engageons vivement tous les propriétaires qui ne pourraient être présents à nous faire parvenir un pouvoir régulier sur papier timbré, pour que nous puissions voter en leur nom.

Cette première réunion du Syndicat de propriétaires aura lieu le 20 novembre prochain, à 20 h. 30, aux Sociétés Savantes, Salle D (1^{er} étage, 28, rue Serpente).

Ordre du jour :
Vote définitif du Cahier des charges.

CHAPITRE I

CONDITIONS ORDINAIRES ET GENERALES

ARTICLE 1. — BUT

Les docteurs Gaston et André Durville, demeurant à Paris, 15 bis, rue Cimarosa, propriétaires en indivision de nombreuses parcelles de terre dans l'île de Médan (S.-et-O.), dont ils rapporteront, à l'occasion de la première vente, la désignation cadastrale et l'origine de propriété, ont entrepris dans le domaine la fondation de l'œuvre de l'île des Naturistes, à laquelle ils ont donné le nom de Physiopolis (La Cité de Nature).

Le but essentiel de l'œuvre est de réaliser pratiquement une partie de l'idéal naturiste en créant dans l'île de Médan des stades et emplacements de jeux aussi vastes et nombreux que possible, et d'en donner la jouissance, à perpétuité, à une communauté placée sous le contrôle et la direction des fondateurs ou de leurs représentants.

Pour récupérer le prix qu'ils ont déboursé pour l'achat des terrains, et non pas dans un but de lucre ou de spéculation, les docteurs Durville ont créé, en bordure de la Seine et en bordure des stades prévus, des lots de superficie variable, qu'ils revendent aux amateurs de plein air, désireux de venir camper dans le domaine et d'y passer leurs loisirs.

Le présent Cahier des charges est destiné à établir les conditions auxquelles sera effectuée la vente des lots, et de préciser les droits et obligations des acquéreurs sur les chemins et les terrains de jeux.

ARTICLE 2. — INTERDICTION DE CONSTRUIRE UNE MAISON A USAGE D'HABITATION

Les vendeurs déclarent qu'ils ne veulent, en aucune façon, créer dans l'île de Médan un lotissement régi par la loi du 19 juillet 1924.

Les terrains ne remplissant pas les conditions de viabilité exigées par ladite loi, en raison, notamment, des possibilités d'inondation par forte crue, et les parcelles vendues devant être considérées comme de simples emplacements de camping, il est formellement spécifié que :

1^o Chaque lot sera considéré par l'acquéreur comme un lot-jardin ;
2^o L'acquéreur ne pourra édifier sur sa parcelle de maison à usage d'habitation.

Les vendeurs dégagent leur responsabilité personnelle par la présente clause, pour le cas où les acquéreurs entendraient, sous leur seule responsabilité et à leurs risques et périls, ne pas en tenir compte.

L'édification de cabanes de camping, de tentes fixes, ou en général d'abris non destinés à l'habitation, est autorisée, dans la mesure où le permet la loi sur les lotissements.

ARTICLE 3. — VENTE DES LOTS

La vente sera faite aux conditions ordinaires et de droit. Les acquéreurs seront tenus de prendre les terrains à eux vendus dans l'état où ils se trouveront au jour fixé pour l'entrée en jouissance.

Il n'y aura aucune garantie ni répétition de part ni d'autre pour raison, soit de mitoyenneté, soit de la nature du sol ou du sous-sol, soit d'erreur dans la désignation.

Les acquéreurs prendront les terrains vendus dans leur état actuel, sans recours contre les vendeurs pour quelque cause que ce

soit, notamment pour différence de contenance, cette différence en plus ou en moins excédant-elle 5 % pour les terrains dits de camping et 15 % pour les terrains situés en bordure de Seine, devant faire le profit ou la perte des acquéreurs. Pour les lots situés en bordure de la Seine, l'estimation de la superficie sera faite berges comprises, depuis le niveau des plus basses eaux.

ARTICLE 4. — SERVITUDES

Les acquéreurs jouiront des servitudes actives et souffriront les servitudes passives, apparentes ou non apparentes, continues ou discontinues, s'il en existe, sauf à faire valoir les uns et à se défendre des autres, à leurs risques et périls, sans recours contre les vendeurs, et sans que la présente clause puisse donner à qui que ce soit plus de droits qu'il n'en aurait, soit en vertu de titres réguliers et non prescrits, soit en vertu de la loi, comme aussi sans que la même clause puisse nuire aux droits résultants, en faveur de la loi du 23 mars 1855.

A cet égard, les docteurs Durville déclarent que, personnellement, ils n'ont pas créé d'autres servitudes que celles résultant du présent Cahier des charges.

ARTICLE 5. — ENTREE EN JOUISSANCE

Les acquéreurs seront propriétaires des lots de terrain par eux acquis, à compter du jour des ventes, même sous-seing privé, qui leur seront consenties. L'entrée en jouissance de ces lots sera fixée lors de chacune des ventes.

ARTICLE 6. — CONTRIBUTIONS ET CHARGES

Les acquéreurs acquitteront les contributions et charges de toute nature auxquelles les immeubles qui leur seront vendus peuvent et pourront être assujettis, à compter du jour qui sera fixé pour l'entrée en jouissance, le tout de manière que les vendeurs ne soient jamais inquiétés ni recherchés, pour quelque cause que ce soit, à ce sujet.

ARTICLE 7. — FRAIS, HONORAIRES ET DROITS

Chaque acquéreur devra acquitter, en même temps que son prix principal d'acquisition et que la contribution forfaitaire prévue à l'article 14 (Chapitre 2), et ce, en sus et sans diminution du prix d'acquisition :

1^o Entre les mains des vendeurs, une somme de 25 francs par lot, à forfait, pour frais de plans destinés à être annexés aux contrats de vente ;

2^o Entre les mains et sur la simple quittance du notaire rédacteur, les frais, droits et honoraires de la vente, y compris le coût de la grosse à en délivrer aux vendeurs, les frais du présent Cahier des charges, ainsi que ceux de toutes expéditions ou transcriptions.

ARTICLE 8. — PAIEMENT DU PRIX

Le prix principal de la vente sera payé soit comptant, soit aux époques qui seront convenues avec chaque acquéreur, avec les intérêts qui seront stipulés dans chaque contrat.

Les paiements en principal et intérêts seront effectués à Paris, en la demeure des vendeurs, et ils ne pourront avoir lieu qu'en bonnes espèces de monnaie ayant cours et billets de la Banque de France.

ARTICLE 9. — RESERVE DE PRIVILEGE

Indépendamment de l'action résolutoire qui appartient aux vendeurs, chacun des lots vendus demeurera spécialement affecté par privilège au paiement des prix et à l'exécution des charges, clauses et conditions de la vente.

Et, spécialement pour la validité des inscriptions d'office à prendre au bureau des hypothèques de Versailles, les vendeurs font élection de domicile à Paris, en l'étude de M^e Picard, notaire soussigné.

ARTICLE 10. — CONDITION RESOLUTOIRE A DEFAUT DE PAIEMENT DU PRIX

A défaut de paiement de tout ou partie du prix dans les termes stipulés d'autre part, la vente faite au profit de l'acquéreur qui n'aura pas effectué ce paiement, même si elle est simplement le fait d'un acte sous-seing privé provisoire, sera résolue de plein droit, conformément à l'Article 1656 du Code Civil, un mois après que l'acquéreur aura été mis en demeure, par une sommation contenant déclaration formelle par les vendeurs de leur intention de profiter de la présente clause, sans préjudice pour ceux-ci de leurs droits à tous dommages et intérêts.

ARTICLE 11. — TRANSCRIPTION ET PURGE DES HYPOTHEQUES

Une expédition du présent Cahier des charges sera transcrite au Bureau des hypothèques de Versailles, en même temps que la première des ventes qui sera réalisée.

En outre, chacun des acquéreurs sera tenu de faire transcrire, à ses frais, audit bureau des hypothèques, une expédition de la vente qui lui sera consentie.

Et, faute par l'acquéreur d'avoir justifié aux vendeurs, dans les vingt jours qui suivront la vente, du dépôt du contrat de vente au

VERS LA CREATION D'UN RESTAURANT VÉGÉTARIEN

En vue de la constitution éventuelle d'une société destinée à créer, à Paris, un restaurant végétarien de premier ordre, nous serions obligés aux naturistes désireux de s'intéresser à cette œuvre de bien vouloir nous faire connaître dans quelle mesure ils pourraient y participer. S'adresser aux docteurs G. et A. Durville, 15 bis, rue Cimarosa, Paris (16^e).

dit Bureau des hypothèques, par la notification qui leur sera faite, dans ce délai, du certificat de dépôt délivré par le conservateur, les vendeurs demeureront autorisés à faire procéder eux-mêmes à cette transcription et à lever, à cet effet, toutes grosses et expéditions, aux frais de l'acquéreur.

Ce dernier remplira, en outre, si bon lui semble, les formalités prescrites par la loi pour la purge des hypothèques légales, le tout à ses frais et dans un délai de quatre mois, à partir du jour de la vente.

Si, par la suite, il y a ou survient des inscriptions, transcriptions ou mentions grevant l'immeuble mis en vente, ledit acquéreur sera tenu d'en faire la dénonciation aux vendeurs, au domicile ci-après élu, et ceux-ci auront quarante jours pour rapporter les certificats de radiation ou de rejet desdites inscriptions, transcriptions ou mentions. Pendant ce délai, l'acquéreur ne pourra faire ni offres, ni consignation de son prix, ni faire aucune notification aux créanciers inscrits, à moins qu'il n'y soit contraint par les voies légales.

Au surplus, l'acquéreur sera garanti et indemnisé sur son prix de tous frais extraordinaires de transcription ou de purge.

ARTICLE 12. — REMISE DES TITRES

Les vendeurs ne remettront aucun ancien titre de propriété aux acquéreurs, qui pourront se faire délivrer à leurs frais toutes expéditions et tous extraits d'actes ou jugements concernant l'origine de propriété de l'immeuble présentement mis en vente.

A cet égard, les acquéreurs demeureront simplement subrogés dans tous les droits des vendeurs.

ARTICLE 13. — ELECTION DE DOMICILE

Les vendeurs et leurs acquéreurs demeureront soumis, pour tous les effets des ventes faites en conséquence du présent Cahier des charges, à la juridiction du tribunal de première instance de Versailles. Ils font, d'ores et déjà, élection de domicile en l'étude de M^e Picard, notaire à Paris, 85, rue de Richelieu.

ARTICLE 14. — CONDITION RESOLUTOIRE A DEFAUT D'ADMISSION DANS UNE SOCIÉTÉ NATURISTE OU POUR CAUSE DE DEMISSION OU DE RADIATION.

Il est spécifié au Chapitre 2 que les vendeurs et le Syndicat de propriétaires ont l'obligation, chacun en ce qui les concerne, de confier l'entretien des chemins et la jouissance des stades et terrains de jeux à une communauté naturiste : association, club, société.

Les acquéreurs et leurs invités seront formellement tenus d'adhérer à ce groupement pour utiliser lesdits stades et terrains de jeux, conformément au règlement qu'il édicterait.

S'ils n'étaient pas admis dans cette société, ou s'ils venaient à s'en démettre ou à en être exclus, non seulement les acquéreurs perdraient tout droit d'accès aux stades, mais encore la vente à eux consentie, fût-elle le fait d'un acte sous-seing privé, serait résolue de plein droit, un mois après que l'acquéreur aurait été avisé, par notification d'huissier, de l'intention des vendeurs ou du Syndicat d'user de cette clause.

L'acquéreur serait tenu d'accepter que son lot et ses dépendances, s'il y a lieu, soient mis en vente, soit à l'amiable, soit par adjudication. Seul un membre, régulièrement inscrit, de ladite société, pourrait se porter acquéreur ou adjudicataire.

En cas de décès d'un acquéreur, les héritiers de celui-ci devront régulariser, dans les six mois, leur situation vis-à-vis de la société, et se faire agréer par elle, faute de quoi la résolution de la vente serait prononcée comme il est prévu ci-dessus.

Les acquéreurs ne pourront louer ou revendre leurs lots qu'à un membre, régulièrement inscrit, de ladite société.

Les propriétaires, réunis en Syndicat, comme il est prévu à l'article 18 (Chapitre 2), auront la charge de rendre exécutoire la présente clause et de faire, à cet effet, toutes sommations, et d'exercer toutes contraintes.

Les vendeurs signalent qu'à l'époque de la rédaction du présent Cahier des charges, ils ont donné la jouissance et confié l'entretien des chemins, immeubles, stades et terrains de jeux à la Société Naturiste et que, par suite des clauses qui précèdent, les acquéreurs sont tenus d'adhérer à cette association, et de se conformer à ses règlements.

Le Syndicat de propriétaires s'engage à ratifier cette décision des vendeurs lors de sa constitution et à en poursuivre l'exécution.

CHAPITRE II

CONDITIONS PARTICULIERES RELATIVES A LA CREATION ET A L'ENTRETIEN DES CHEMINS, IMMEUBLES ET TERRAINS DE JEUX. — TENTES FIXES. — CLAUSES SPECIALES.

ARTICLE 1. — CHEMINS

Les chemins seront créés dans le domaine de telle sorte que toute parcelle ait toujours une voie d'accès. Ils sont représentés sur les plans annexés au présent Cahier des charges. Ils seront ouverts à la circulation au moment même de la création de chaque nouveau stade ou terrain de jeux, et dans la mesure où les enclaves gênant encore leur installation pourraient être acquises par les vendeurs.

Les chemins principaux ne pourront avoir une largeur inférieure à 3 mètres. Les allées ne pourront avoir une largeur inférieure à 75 centimètres.

Les chemins et allées ne seront pas empierrés, mais autant que possible sablés, toute circulation de voitures étant interdite dans le domaine.

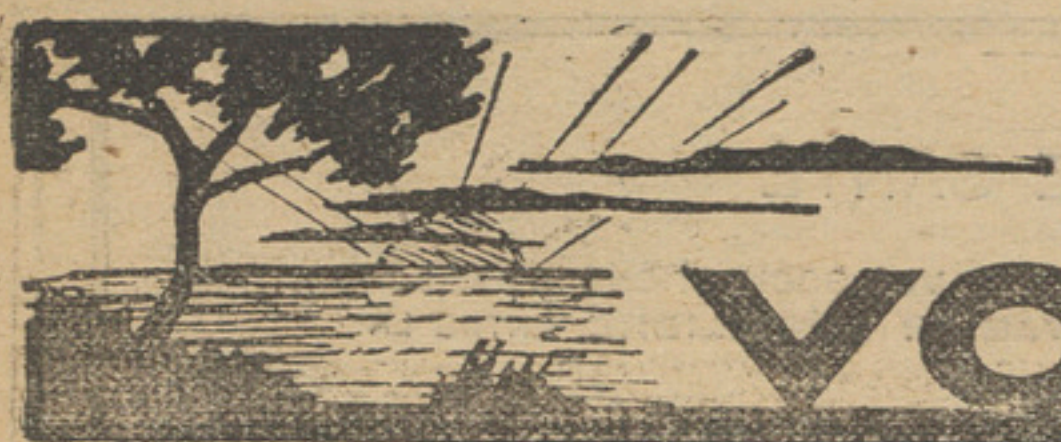
ARTICLE 2. — PROPRIÉTÉ DU SOL DES CHEMINS

Le sol des chemins appartiendra aux acquéreurs de chaque lot, au droit de sa propriété, jusqu'au milieu dudit chemin.

Toutefois, le sol des chemins ne pourra être vendu par les acquéreurs séparément du surplus de leur propriété, dont il se trouvera l'accessoire provisoire, et il ne pourra être grevé d'aucune charge hypothécaire ou autre, de la part de qui que ce soit.

Ledit droit de propriété cessera le jour où les communes de Villennes-sur-Seine, Triel et Médan auront classé les chemins comme voies publiques et en seront ainsi devenues propriétaires. Lors de ce classement, la propriété du sol des chemins passera auxdites communes, libre de toute charge ou hypothèque.

(A suivre.)



VOUS LOUIR

CONTE - ROMAN / NOUVELLE

SOUVENIRS D'UN NATURISTE

A LA GLOIRE DU SOLEIL

DEUXIÈME PARTIE

UNE CURE NATURISTE AU SAHARA

L'ESCRIME AU DÉSERT



Ce matin, en fouillant une malle que je n'avais pas encore ouverte, j'y trouve la paire de fleurets que j'y ai mise et qui jadis ne me quittait jamais au cours de mes pérégrinations.

Bien que jetant une note discordante dans cette maison sainte où tout parle de calme, de paix, de tranquille méditation, j'ai éprouvé un certain plaisir à revoir ces compagnons fidèles de ma vie passée. J'ai toujours considéré, en effet, l'escrime comme un admirable sport, et, à l'heure où j'écris ces *Souvenirs*, naturiste convaincu et pratiquant depuis longtemps, j'estime qu'il est aujourd'hui trop négligé, voire même peut-être dédaigné des naturistes.

Je peux dire, pour ma part, que depuis l'âge de dix-huit ans je n'ai jamais cessé de le pratiquer, et je crois lui devoir, pour une part importante, le parfait développement musculaire qui est celui de mes soixante-douze ans. Ce que je lui dois surtout, c'est l'harmonie, ou, pour mieux dire, la complète synergie de mon fonctionnement musculaire. Ni la boxe, ni les haltères, ni le canotage, ni la natation, tous sports que j'ai pratiqués et pratiqué encore assidûment, n'auraient pu donner cet équilibre parfait de tous mes muscles.

Aussi, je suis loin de regretter le temps nombreux de ma vie que je lui ai donné, et les longues heures que je lui consacre encore aujourd'hui. J'ai même passé deux ans à écrire, avec mon excellent

maître Ringnet, de la rue Bellechasse et de la rue Solférino, un gros bouquin sur *L'Escrime Nouvelle*, qui eut en son temps un très honorable succès.

Il est vrai que j'avais alors quarante ans, et que je faisais de la politique à outrance ; il est vrai encore qu'à ce moment, si ardente était la bataille qu'il fallait être prêt à soutenir par l'épée ce qu'on avançait avec la langue ou la plume.

Même qu'à l'heure présente, où l'horloge du temps fait tinter à mes oreilles les soixante-douze coups dont chacun représente une année, je ne puis effleurer seulement par la pensée les souvenirs du temps où je m'alignais et aidais les autres à s'aligner, sur le terrain, sans que le ridicule de ces heures, pourtant si lointaines, ne m'apparaisse dans toute son horreur et ne m'en fasse rougir comme d'autant de stupidités monumentales.

Il y avait alors deux ou trois duels politiques ou littéraires par semaine ; aujourd'hui, on n'en compte même plus un par an. La grande guerre a été, sous ce rapport, une utile et bienfaisante réformatrice.

Ceci dit, je n'en garde pas moins sur l'escrime les idées qu'exprimait naguère notre excellent confrère Paul Huc, dans la *Dépêche de Toulouse*.

Comme lui, je pense qu'on peut pratiquer l'escrime sans nourrir le noir dessein de faire la matamore, comme on peut pratiquer la boxe sans avoir l'arrière-pensée de démolir les mâchoires de ses contemporains.

Quoi qu'on en pense, je n'ai pas observé que l'escrime formât des monstres. Le sport idéal, entendez le sport complet, c'est-à-dire celui qui ferait jouer simultanément et également tous les muscles, ce sport-là n'existe probablement pas.

Mais que d'avantages présente l'escrime, et particulièrement l'entretien, jusqu'à un âge très avancé, de la promptitude des réflexes. Il n'est pas de sport plus propre à exciter au mouvement les

athéniques et à apaiser les surexcités. L'escrime, convenablement dosée, est, pour le système nerveux plus encore que pour le musculaire, le meilleur des bains de jouvence, et, de tous les sports, l'un des moins fastidieux et, peut-être, le plus intelligent.

Telles sont les réflexions qui assaillirent mon esprit maintenant complètement rasséréné par la grande paix désertique, tandis que je sentais mon corps redevenu dispos dans le calme profond de la zaoûia.

Le moment me parut venu de reprendre mon sport préféré et de l'ajouter aux courtes promenades dans l'oasis et aux longues courses à cheval sur les pistes du désert.

Mais, pour cela, il me fallait un ou des partenaires, car, comme on sait, il n'est, à la longue, rien de plus ennuyeux, pour un escrimeur, que de « tirer au mur ».

Et comment le trouver parmi ces jeunes « tolba », qui considéraient comme la principale, la plus digne, la plus méritoire occupation de leur journée, de lire et relire le Koran jusqu'à l'apprendre par cœur, d'en approfondir les *sourates*, et d'en écouter avec piété les commentaires de leur docte cheik ?

Mais je songeai aussitôt que, s'il y avait parmi eux des adolescents un peu pâles et bouffis, issus de riches familles oasiennes complètement adonnées au sédentarisme, et dans lesquelles se transmet la mollesse de corps et d'esprit que celui-ci entraîne, il s'y trouvait également, et en plus grand nombre peut-être, des jeunes gens, fils et petits-fils de ces nomades maigres, nerveux, au jarret de fer et à l'esprit batailleur, souvent même agressif, conséquences naturelles du nomadisme.

Je devais trouver parmi ceux-là, avec la permission du bon cheik, des disciples ouverts, assidus, empressés, voire enthousiastes. Cela fut.

(A suivre.)

PAUL VIGNÉ D'OCTON.

INFORMATION DIVERSE

COMMUNIQUE DE MADOLIN

Panification directe. — Madolin rappelle qu'il cuit chaque jour du pain boulangé par panification directe, et du pain boulangé par les procédés communs. Madolin, enregistrant une demande de plus en plus grande pour la panification directe, est en mesure de répondre adéquatement aux besoins des consommateurs ; il demande seulement d'être prévenu à l'avance. Les consommateurs sont donc instamment priés de préciser le genre de pain qu'ils désirent recevoir. Les deux sortes sont également en vente dans les deux maisons : 172, rue Marcadet, et 3, rue des Petites-Ecuries.

Madolin rappelle que le pain obtenu par panification directe est, malgré sa couleur très bise, du pain complet, c'est-à-dire obtenu par moitié de grain intégral, et par moitié de farine blutée blanche. La couleur foncée est due à l'action des ferments, et notamment du ferment oxydant ; la présence du ferment est la preuve que le pain est vivant. Les consommateurs feront bien, lorsque le pain sera arrivé chez eux, de déchirer le sac, et de mettre le pain dans un endroit tempéré, recouvert d'un linge. Le sac est uniquement une protection contre les mains sales ; le voyage une fois accompli, il y a intérêt à ne pas isoler les aliments des radiations extérieures.

Madolin répond à des questions qui lui sont posées en répétant que les biscottes sont faites de la même pâte que le pain complet, et sont panifiées par panification directe. Il y a intérêt, en effet, à ce que la biscotte soit la plus possible invertie en dextrine ; c'est pourquoi la biscotte naturiste qui est obtenue par panification directe est beaucoup plus soluble, et par conséquent beaucoup plus digeste que celles qui sont très blanches, c'est-à-dire faites de farine très blanche. La biscotte doit, plus que tout autre aliment, présenter la totalité du grain de blé, qui est, au point de vue alimentaire, un tout indivisible.

PROPRIETAIRES A HELIOPOLIS FAITES DEFRICHER VOTRE TERRAIN

Nous engageons très vivement les propriétaires à Héliopolis à profiter de la saison d'hiver pour faire défricher et dessoucher leurs terrains, en laissant seulement les arbres, les belles bruyères et les arbousiers de belle venue. Prix forfaitaire : par 1.000 m², 200 francs. Passer directement les ordres au nom du docteur André Durville, Ile du Levant (Var).

LE ÉDITION DE NATURISME

La Cuisine Saine (Un seul volume. Prix : 30 francs).

Deuxième édition. Vingtième mille.

Ce qu'il faut manger pour conserver sa santé et pour se guérir. Cet important ouvrage de plus de 400 pages étudie les potages, les hors-d'œuvre, les pâtes, les légumes, les viandes, les œufs, les laitages, les sauces, les entremets, les pâtisseries et les fruits. Tout être soucieux de sa santé doit le posséder.

L'Art de vivre longtemps, 1 vol. à 8 fr.

Quatrième édition. Cinquantième mille.

Comment prolonger la vie par le naturisme. Ouvrage orné d'une belle couverture en trois couleurs.

La Cure Mentale.

Un fort volume de 260 pages, abondamment illustré de hors-texte. Prix : 30 francs.

Pour guérir les maladies sans médicaments, par l'emploi raisonné des forces naturelles qui sont en chacun de nous. Le traitement, par la volonté, de toutes les maladies, physiques et mentales.

L'Art d'être heureux, 1 vol. à 15 fr.

La seule base solide d'où il faille partir à la conquête du bonheur, c'est la santé : santé du corps, santé de l'âme. Comment obtenir l'une et l'autre ?

Le problème de la douleur. Celui de l'émotion. Rôle de la fonction génitale.

Port en sus : 10 % (France) et 20 % (Etranger)
En vente à « NATURISME » et dans toutes les librairies

■ ■ ■

A VALENCIENNES. — *Naturisme* et ses éditions sont en vente à la Librairie des Arcades, 67, rue de Famars. Nos amis y trouveront tous les ouvrages sur le psychisme, la théosophie, le végétarisme, le naturisme, la culture physique et mentale, etc. Librairie comptable, d'organisation commerciale, technique.

CONFÉRENCES ET RÉUNIONS

AU CLUB DU FAUBOURG

Jeudi 5 novembre, Salle des Sociétés Savantes, à 20 h. 30, pour la première fois, M. Marcel Habert, de la Ligue des Patriotes, sur *Déroulède devant l'opinion. Ami de la paix ou partisan de la guerre ?* Et débat sur *Le Général Boulanger*, avec l'orateur allemand Bruno Weil, Alexandre Zévaës, etc. — Samedi 7 novembre, Salle des Fêtes, 16, rue Cadet, à 14 heures, M. Provost de la Fardinière sur *Le Flirt est-il plus immoral que l'Amour ?* Et débat d'actualité *Pour et contre la Russie des Soviets*. — Mardi 10 novembre, Salle Wagram, à 20 h. 30, Mme Jane Catulle-Mendès : *La vérité sur l'affaire Madeleine Mancini*, avec Henri Torrès et Louis Vaunois ; *Les Bandits Corses et Le drame du Soldat Inconnu vivant*. — Tous renseignements, le matin, 155, boulevard Péreire (Wagram 71-44).

FREQUENTEZ LES CENTRES NATURISTES
DES DOCTEURS G. ET A. DURVILLE
PHYSIOPOLIS ; L'ILE DE MÉDAN — HÉLIOPOLIS ; L'ILE DU LEVANT

REVUE DE REVUE

LA REVUE DES FRUITS, revue mensuelle, grand organe international du commerce des fruits et primeurs, 37, rue des Acacias, Paris (17^e). — OCTOBRE : *L'inauguration des Journées du Chasselas et de la Station Uvale du Thor ; Mangeons des fruits français ; La Semaine du dattier ; Raisins de table et raisins secs*, etc., etc.

PROMETHEUS, revue mensuelle, Calle de Provenza, 271, pral., 2 a, Barcelone (Espagne). — OCTOBRE : *Le patrie humaine ; Essai sur l'amour*, etc., etc.

MENSAJERO DE SALUD, revue mensuelle végétarienne, et naturiste, Calle 58, N° 819, La Plata (République Argentine). — OCTOBRE : *La géothérapie (cure par la terre) ; Les secrets de la science respiratoire ; La gymnastique qui guérit ; En l'an 2.000*, etc.

HIGIENE Y SALUD, revue mensuelle, A. Valeta, Calle Colombia 1294, Montevideo (Uruguay). — SEPTEMBRE : *Une opinion sur le cancer ; La médecine ; Une interview du créateur du sport national, le « Pelotarco »*, etc., etc.

HEALTH FOR ALL, revue mensuelle, 38, Langham Street, London W 1 (Angleterre). — NOVEMBRE : *L'ulcère d'estomac, ses causes, son traitement ; La neurasthénie ; L'Ecole Coué ; Les troubles cardiaques, comment les soigner*, etc., etc.

DIE NEUE ZEIT, F. l. Fankhauser, Laupenstrasse 3, Berne (Suisse). — OCTOBRE : *Le nœud moral ; A Bali : pureté et beauté ; Les dix commandements de la réforme sexuelle ; Le Congrès des Ligues suisses de libre-culture*, etc., etc.

DAS FREIBAD, revue mensuelle de Libre Culture, Haberlandstrasse, 7, Berlin W 30 (Allemagne). — NOVEMBRE : *Un vaste horizon ; La politique de demain ; Les Romains et la libre-culture ; Les bains en Suède*, etc., etc.

■ ■ ■

L'ASTROLOGIE ET LA VIE

Un numéro spécimen de cette revue, consacrée aux études d'astrologie scientifique, ou cosmobiologie, est envoyé gracieusement, avec le tarif des consultations particulières, sur demande, aux lecteurs de *Naturisme*. Moyennant 1 franc en timbres, il sera joint le Graphique des Lunaisons pour l'année 1932, d'un usage journalier, sur beau bristol coloré (extrait des Ephémérides de Talloires).

L'abonnement de six mois (15 fr.) ou d'un an (24 fr.) donne droit à un horoscope scientifique détaillé gratuit, de 4 à 5 pages.

Au sommaire du numéro de novembre (franco 2 fr.) : *De la Comédie-Française au couvent : horoscope de Mlle Yvonne Houtin ; Horoscope d'Alain Gerbault ; Un raid dans la stratosphère ; Horoscope du professeur Piccard ; Phénomènes psychiques et influences astrales ; Rectification de l'heure d'une naissance d'après les événements survenus, confirmée par l'Etat-Civil ; Le crime sadique de Saint-Mars-d'Outille ; L'avenir imminent et les prophéties de Nostradamus*, etc.

Ecrire : Institut Astrologique de Paris. Adresse provisoire : Anzin (Nord). Chèques postaux : Paris 620-19.

« NATURISME » VOUS INTERESSE ?

ABONNEZ-VOUS

3 mois : 12 francs

1 an : 40 francs

PETITE ANNONCE

LA LIGNE D'ENVIRON 60 SIGNES OU ESPACES... 5 fr.

Toute petite annonce, pour paraître le jeudi suivant, doit nous parvenir, accompagnée du montant de l'insertion, au plus tard le vendredi, à midi.

PENSIONS NATURISTES

TOULON. Ingénieur marine demande chambre confortable et pension dans famille végétarienne. — Ecr. à *Naturisme*, N° 572.

JEUNE HOMME, 29 ans, prop. agr. Normand., végétar., inst., éduc., cherche pour hiver chamb. conf. et pension ch. partie. Vie famille. Préf. camp. A.-Mar., Var, Pyr.-Or. Dés. relat. — *Naturisme*, N° 568.

MADAME OLIVIER, à Brières-les-Scellés, par Etampes (S.-et-O.), prend pensionnaires naturistes, adultes ou enfants. Prix modérés.

DANS VILLA A.-M., vue mer, gd jard. lég. fr., on loue chambre meub. rez-de-ch., soleil, chauff., av. nour. végét., p. 1.000 fr. par mois t. c. Préf. pers. c. âge et l. séj. — Ecr. à *Naturisme*, N° 570.

LE « PROVENCE », hôtel de premier ordre, au Lavandou, entre la poste et la plage. L'hôtel-relai de la Cité Naturiste d'Héliopolis. Chambres de 25 à 50 fr. ; repas, 25 fr. ou à la carte. Arrangements spéciaux pour les naturistes de l'île du Levant. Renseignements gratuits. — *Elisée Argaud*, propriétaire-directeur, téléph. permanent (nuit et jour) N° 2, Lavandou. Adr. télégr. : Provence, Le Lavandou.

ETABLISSEMENTS NATURISTES

AU RESTAURANT VEGETALIEN, 40, rue Mathis (métro Crimée), vous pouvez faire des repas revitalisants, sains et abondants, grâce à la « Basconnaise » (salades variées) et aux aliments naturels que l'on y sert, pour les prix de 3 fr. 75 (dames) et 4 francs (hommes).

STADE NATURISTE, sportif, sous le patronage des D^{rs} Durville, dirigé pers. par M. Angel, prof. cult. phys., ouvert jeudis et dim. Cours culture physique gratuit aux naturistes dimanche après-midi. Pr ts renseign., s'adr. : 29, r. de Pontoise, à Montmorency (S.-et-O.).

OFFRES D'EMPLOIS

Je cherche f. de ménage, genre f. de ch., de 3 h. 30 à 8 h. 30, p. entret., cuis. simple et serv. dîner. Ecr. *Berge*, 73, r. Labrousse, Paris.

DEMANDES D'EMPLOIS

EX-GERANTE mais. prod. régime, tr. au courant question natur., connaiss. prosp. et relance publ. lancement tous prod. vente p. publ., excell. réf., cherche situation. — Ecr. à *Naturisme*, N° 571.

LOCATIONS

Naturiste cherche 1 GRANDE PIECE et cuisine ENSOLEILLEES, non meublées, banlieue La Garenne, Rueil, Le Vésinet ou autre ville dess. p. train électr. sur St-Lazare. Ecr. : *Mlle Joiner*, Physiopolis.

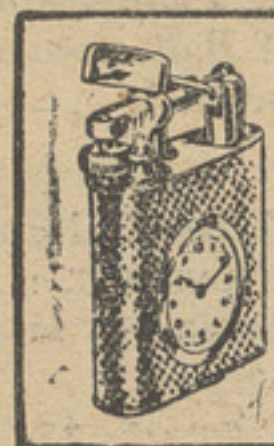
MARIAGES

JEUNE HOMME naturiste, 26 ans, sportif, désire entrer en relations avec jeune fille naturiste, âge en rapport, jolie, qualités morales, en vue mariage. — Ecrire à *Naturisme*, N° 569.

DIVERS

NATURISTES, FAITES SOIGNER VOS DENTS chez M. J. Broutin, chirurgien-dentiste, membre de la Société Naturiste, 210, boulevard Raspail, Paris (14^e). Appareils modernes, bridges, couronnes, etc. Remise 20 % aux naturistes.

ARTISAN vendrait petite fabrication intéressante. Petite mécanique, Mettrait au courant. — Ecrire à *Naturisme*, N° 566.



SOYONS PRATIQUES
MONTRE-BRIQUET
estampillé semi-automatique
garanti 10 ans
envoi contre
remboursement 50 fr.
Fabrique B. C. Lynda
Morteau (Doubs)

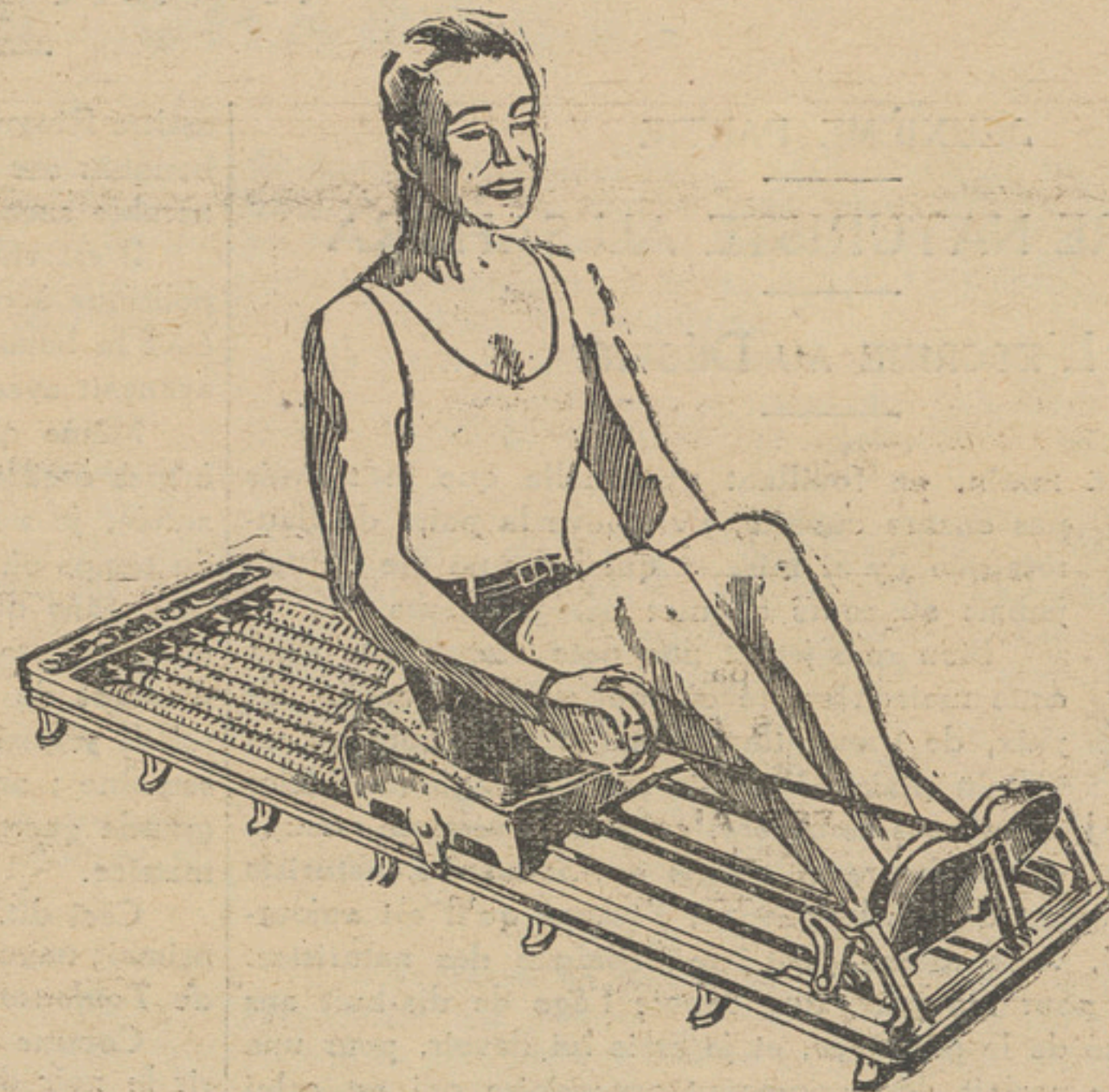


LE SIÈGE DE SANTÉ

CET APPAREIL EST DESTINÉ A VOUS, QUI PAR VOS OCCUPATIONS INTELLECTUELLES, N'AVEZ PAS L'OCCASION DE RÉTABLIR L'ÉQUILIBRE ENTRE LA DÉPENSE NERVEUSE ET LA DÉPENSE PHYSIQUE.

DÉFENDEZ VOTRE LIGNE COMME UNE FRONTIÈRE

LE SIÈGE DE SANTÉ OPÈRE PAR LE JEU DES MUSCLES UN SALUTAIRE MASSAGE DES ORGANES INTERNES ET, PAR SON TRAVAIL COMBINÉ DE TOUS LES MEMBRES AMÈNE UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DES PROPORTIONS.



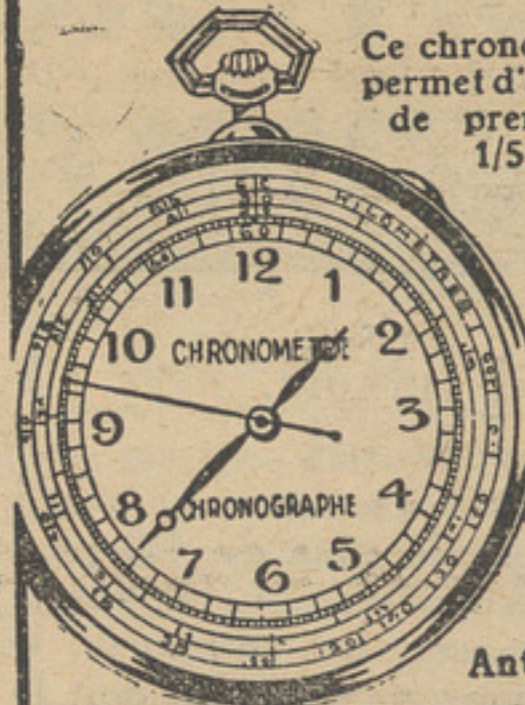
BUSSOZ-SPORTS

"AUX ARCADES"

78, Champs-Élysées, Paris - Tél. : Élysées 86-46 99-90 et la suite

SPORTIFS!

UN CHRONOMÈTRE POUR VOUS



Ce chronomètre élégant vous permet d'avoir l'heure exacte, de prendre le temps au 1/5 de seconde ainsi que la vitesse en auto, etc. Garanti 6 ans. — Prime à tout acheteur : superbe briquet semi-automatique, valeur commerciale 20 fr. min.

ENVOI CONTRE REMBOURSEMENT
30 FR.
Antimagnétique 35 frs

FABRIQUE LYNDALY
MORTEAU près BESANCON

ABONNEZ VOS AMIS A « NATURISME »



DIANA

(MARQUE DÉPOSÉE)
APPAREIL DE CULTURE
PHYSIQUE POUR RAFFERMIR
ET REMONTER LES JEVINS
BREVETÉ S.G.D.G.

Deux modèles : « Réclame » à 85 fr. et « Riche » à 125 fr.

Port : France, 10 francs — Etranger : 25 francs

En vente : Grands magasins, maisons d'articles de sport, d'hygiène, bandagistes, etc.

ETABLISSEMENTS DUPONT, 17, rue Hoche, Versailles

La syphilis est curable. Et le malade ? Aussi.

IRENE JALABERT

LA CROIX HORIZONTALE

ROMAN DE DEUX GUERISONS

La magistrale réponse d'une femme à Baudelaire. Si le grand poète avait connu ces fruits du mal, il n'aurait jamais écrit ses « Fleurs du Mal ».

Un fort volume de 248 pages. — Prix : 20 francs

Dépôt général : LIBRAIRIE UNIVERSUM, 33, rue Mazarine, Paris

à Paris

15⁴, RUE CIMAROSA (16^e)

Téléphone : PASSY 77-95

Consultations de 14 à 17 heures. Traitement de 10 à 12 heures et de 14 à 19 heures.

TOUS LES JOURS NON FÉRIÉS, SUR RENDEZ-VOUS

AVENUE KLEBER

DES DOCTEURS GASTON ET ANDRÉ DURVILLE

quelle que soit votre maladie

la médecine naturiste peut quelque chose pour vous

ON CONSTITUERA VOTRE DOSSIER MÉDICAL

ON ÉTABLIRA VOTRE RÉGIME

ON VOUS TRAITERA SANS MÉDICAMENTS

ou à Caen

200, RUE CAPONNIÈRE

Téléphone : 12-77

CONSULTATIONS PAR LES D^{rs} DURVILLE LES 2^e ET 4^e LUNDIS DE CHAQUE MOIS, DE 12 H. A 16 H.

Traitement tous les jours non fériés, de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures

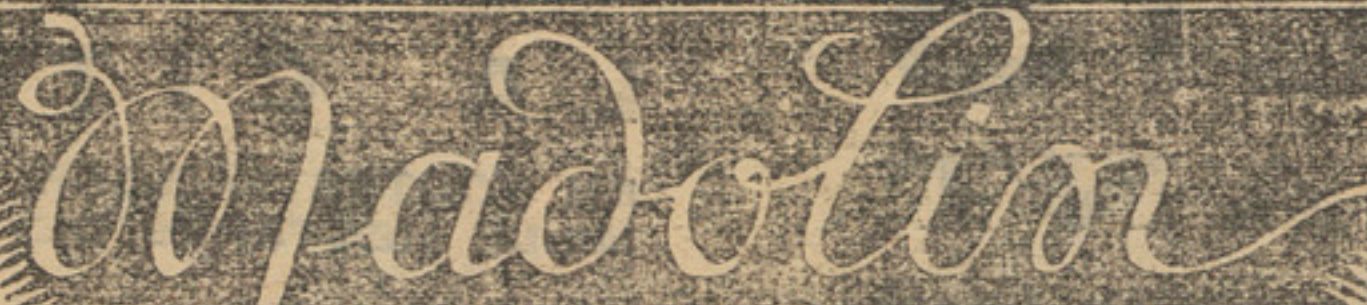
Station météorologique privée d'Héliopolis (Alt. : 45 mètres)

LE TEMPS QU'IL FAIT A L'ILE DU LEVANT

du jeudi 22 au mercredi 28 octobre

Dates	Pres-sions moyenn. (1)	Températures				Durée de l'in-solation	Vent	Ciel	Mer	Pluie		Observations
		Max.	Min.	Moyennes						Durée	m/m	
				Diurne	Nocturne							
Jeudi	758 b.	18	14	16	15	7 h.	Moy. O	qq. nuag	Houle	Néant	Néant	{ De 2 à 9 et de 12 à 21 h.
Vendredi ..	753 b.	18	13	15	14	Pluie	Fort S-E	Couvert	Grosse	16 h.	56,5	
Samedi	748 b.	20	13	18	15	Totale	S à S-O	Beau	Gr.houle	Néant	Néant	{ De 4 à 8, 10 à 12 h. Orage de 16 à 18 h.
Dimanche ..	742 h.	17	12	15	13	Pluie	S à S-O	Couvert	Grosse	8 h.	17	
Lundi	749 h.	15	10	14	12	3 h.	S-O à O	Nuageux	Agitée	Néant	Néant	
Mardi	752 h.	16	5	14	9	Couvert	Moy. E	Couvert	Lég.houl	2 h.	4,2	
Mercredi ...	754 h.	15	8	13	10	4 h.	Fort N-C	Nuageux	Grosse	Néant	Néant	

(1) Abréviations : b. en baisse ; h. en hausse.



172, RUE MARCADET MARCADET 06-47

FABRIQUE ET LIVRE FRANCO A DOMICILE DANS PARIS
(POUR LA PROVINCE, PORT EN PLUS)

LES PRODUITS ALIMENTAIRES NATURISTES

des docteurs G. et A. Durville

AMANDES Se consomment au naturel. Amandes douces, grosses, triées.....Les 500 gr. 20 » AROMATES Aromatisez vos légumes dans votre assiette. Mélange étudié de plantes aromatiques. Le sachet de 30 gr. Saupoudreuse en verre moulé, bouchon métal..... 3 60 10 » BAGUETTES NATURISTES AU FROMAGE Farine complète, gruyère râpé.....Le sachet de 100 gr. 2 » BISCOTTES NATURISTES Farine complète.....Le paquet de 700 gr. 7 » BISCOTTES NATURISTES AU PICARDAN Fines, légères, levées au ferment de raisin. Les 500 gr. 12 » BISCUITS NATURISTES AUX RAISINS Farine complète, raisins secs, pâte sablée par l'emploi du « Naturiste », corps gras végétal. Biscuit tendre et friable.....Les 500 gr. 6 » BLE GERME EN FLOCONS Blé germé et éclaté, amandes, farine complète, pour le petit déjeuner du matin.....Les 500 gr. 8 » CONFIT NATURISTE AUX AMANDES Raisins secs, amandes, noisettes, miel. Aliment puissant quotidien pour tous.....Le petit pot repas 2 » COUSCOUS NATURISTE Semoule de blé dur d'Algérie. Se cuit à la vapeur en deux fois. Ajouter en dernier lieu du « Naturiste », corps gras végétal.....Les 500 gr. 5 » CORPS GRAS VEGETAL « LE NATURISTE » Pur, simple, neutre (sans acidité), à l'exclusion de toute graisse animale. Pour la cuisine.....Les 500 gr. 6 » FLOCONS D'AVOINE Pour le petit déjeuner du matin, convient à tous les âges.....Les 500 gr. 3 50	GALETTES DE BLE GERME Le biscuit essentiellement naturiste.....Les 500 gr. 6 » GERMOIR En tôle étamée, pour faire germer le blé à domicile, et le consommer cru.....L'appareil 25 » HUILE D'OLIVE Fait de fruits mûrs à l'arbre, et écrasés au naturel. Transparence verte à cause des cellules de chlorophylle.....Les 500 gr. 9 » JUS DE POMME Jus frais au naturel, non fermenté.....La bouteille 6 » JUS DE RAISIN FRAIS « Picardan Doré, Réserve Naturiste ». La cure de raisin mûrs et sucrés. Jusqu'au 1^{er} septembre, une seule couleur : rouge.....Le litre 10 » La demi-bouteille 6 » EN VENTE au siège, 172, rue Marcadet, Paris (18^e) et 3, rue des Petites-Ecuries, Paris (10^e) LIVRAISON FRANCO A DOMICILE DANS PARIS Les lundi, mercredi et vendredi, dans les 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e, 12^e, 13^e, 16^e arrondissements, et à Boulogne-sur-Seine. Les mardi, jeudi et samedi, dans les 9^e, 10^e, 11^e, 14^e, 15^e, 17^e, 18^e, 19^e, 20^e arrondissements, et à Neuilly, Levallois et Clichy. Le mercredi, à Asnières, Bécon-les-Bruyères, Courbevoie, Bois-Colombes et Colombes. Le samedi, à Bezons, Sartrouville, Maisons-Laffitte, Poissy, Villennes, Saint-Germain, Le Vésinet, Chatou, Rueil, Nanterre.	MALT NATURISTE Mélange étudié de malt d'orge et de malt de riz. Farine très diastasée à saupoudrer sur tous les aliments, notamment les féculents, dans l'assiette. Les 250 gr. Saupoudreuse, verre moulé, bouchon plastique et hermétique, étudié pour l'emploi du malt.....L'unité 14 » MARMITE NATURISTE Pour la cuisson des légumes. Premier modèle..... 115 » Deuxième modèle, plus grand..... 145 » MIEL AROMATIQUE NATURISTE Garanti pur aux aromates (lavandes).....Les 500 gr. 10 » MIEL BLANC DU LOIRET Miel de plaine.....Les 500 gr. 6 » OLIVES NOIRES DE LA DROME Les 500 gr. 9 » PAIN NATURISTE INTEGRAL Fait de l'intégralité d'un blé donnant W 115. Aliment de grand feu.....Le pain 2 » PAIN NATURISTE COMPLET Comme ci-dessus, mais étendu de son poids de farine blutée. Aliment des citadins.....Le pain 2 » PATES ALIMENTAIRES NATURISTES Faites de farine complète. Nouilles, macaronis, coquillettes.....Le kilog 9 » RIZ NATURISTE Non décortiqué, avec la totalité du péricarpe. Les 500 gr. 2 25 SUCRE DE CANNE Avec ses gommes et la partie incristallisable du sucre. Importation directe.....Les 500 gr. 2 90 SOLEILS NATURISTES Noix de coco, amandes, miel, farine complète. Dessert, et aliment de toute heure.....Les 500 gr. 8 »
---	--	---



Sil vous désirez le goûter, un échantillon gratuit vous sera adressé contre envoi de cette annonce accompagnée de 1 fr. en timbres-poste pour frais d'expédition.

La tête, les jambes...et le cœur!

Devenir un Michard, un Pélissier, un Leduc, est possible à tout cycliste doué de qualités physiques mais qui, comme eux, n'imposera aucun excès de fatigue à ses muscles et à son cœur. Le café SANKA, sans caféine n'altère en rien l'état du cœur du sportif et lui permet de récupérer ses forces dans le sommeil le plus reposant.

Café SANKA sans caféine
Boulogne - Paris



POUR VOTRE AMEUBLEMENT

NATURISTES, ADRESSEZ-VOUS A UN FABRICANT NATURISTE

RENÉ AXLER

174, avenue du Maine
PARIS (14^e)

Téléph. : Ségur
65-64

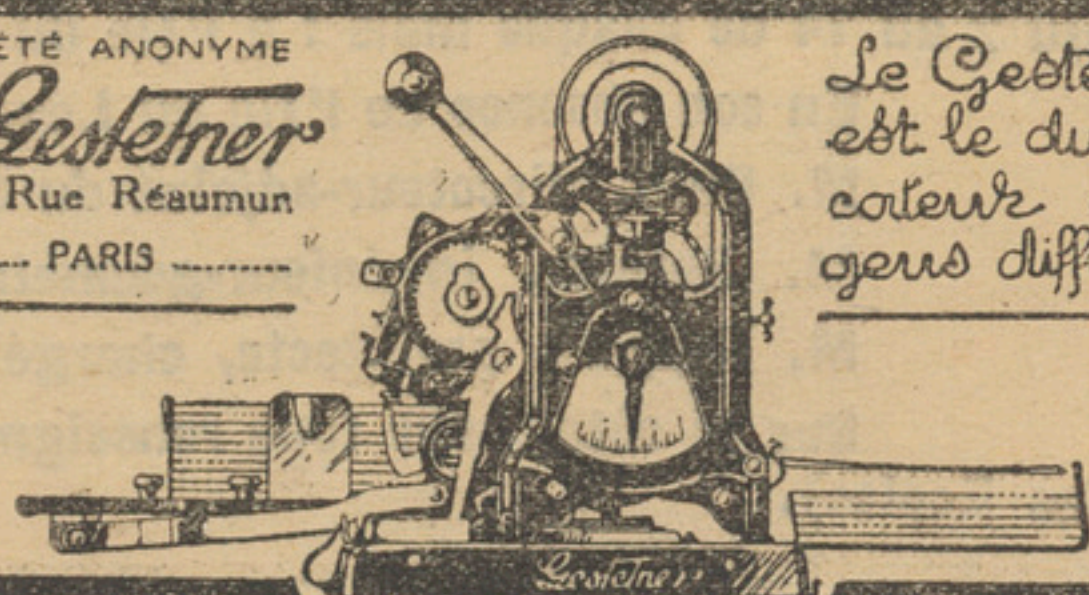
CHAMBRES A COUCHER
SALLES A MANGER
MEUBLES DE BUREAU
MEUBLES DE CUISINE
SIEGES, DIVANS, COSY-CORNERS
INSTALLATIONS COMPLETES

DEVIS SUR DEMANDE
RENE AXLER SE TIENT EGALEMENT A VOTRE DISPOSITION POUR MEUBLER VOTRE TENTE A PHYSIOPOLIS

CINQUANTENAIRE GESTETNER (1881-1931)

SOCIÉTÉ ANONYME
Gestetner
114, Rue Réaumur
PARIS

Le Gestetner est le duplicateur des gens difficiles



Pour commémorer cette date, GESTETNER offre à 210 hôpitaux du monde entier un duplicateur électrique du dernier modèle.

TOUS LES ARTICLES DE SPORT NECESSAIRES A LA PRATIQUE DU NATURISME

se trouvent, aux meilleures conditions, chez

ALLEN

42, rue Etienne-Marcel — Téléphone : Louvre 14-19

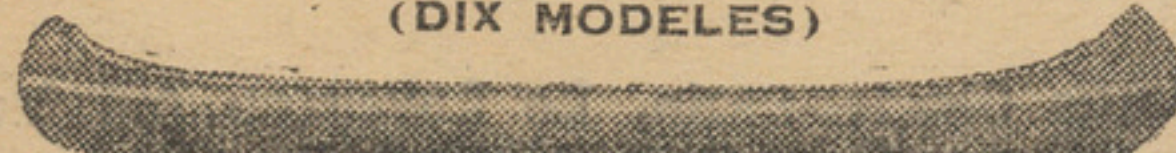
TOUJOURS EN STOCK :

SLIPS, MAILLOTS, INSIGNES BRODES, CEINTURES
AUX COULEURS DE LA SOCIÉTÉ NATURISTE
CHAUSSURES DE CROSS, DE SAUT, ETC., ETC.
TOUS JEUX DE PLEIN AIR
TOUS MODELES DE BALLONS

ALLEN fournit tous les jeux utilisés
— dans l'ILE DES NATURISTES —

Catalogue sur demande

CANOËS INDIENS (DIX MODELES)



Les plus en vogue — Fabrication française irréprochable
CHAUVIÈRE-NAVAL 40, av. de la République
PARIS

BULLETIN D'ABONNEMENT A

NATURISME

LE GRAND HEBDOMADAIRE DE CULTURE HUMAINE

A adresser 15 bis, rue Cimara, Paris (16^e)
(Compte de chèques postaux : Paris 236-69)

Abonnez-moi pour un an, six mois, trois mois (1) à partir

du premier numéro du mois de

Nom :

Adresse :

— Je vous adresse le montant ci-joint ou par chèque postal.
— Je vous prie de faire encaisser chez moi le montant de l'abonnement (1).

ABONNEMENTS	Un an	France 40 fr.	Etranger 51 fr.
	Six mois	22 fr.	28 fr.
	Trois mois	12 fr.	16 fr.

Les abonnements partent obligatoirement du premier numéro d'un mois, au choix

(1) Rayer les mentions inutiles.

Imprimerie de « Naturisme », 24, rue d'Alleray, Paris (15^e)
Le gérant : AUGUSTE CHAUVETON.

HÉLIOPOLIS

L'ILE DU LEVANT

par Le Lavandou (Var)

LA CITÉ DE VACANCES

EN TOUTES SAISONS. UN SEJOUR IDEAL DANS UN SITE ENCHANTEUR.
MILLE HECTARES DE NATURE SAUVAGE, DE VEGETATION LUXURIANTE

Dans la sauvage Ile du Levant, une des ravissantes îles d'Hyères, qui dressent leurs falaises face à la Côte des Maures, est en train de s'organiser, sous la direction personnelle des docteurs G. et A. Durville le plus formidable Centre Naturiste du monde : HÉLIOPOLIS.

L'Ile du Levant, avec ses nombreuses plages, son maquis souvent impénétrable, son climat idéal, ses sites d'une beauté grandiose, est vraiment la terre d'élection des naturistes. En maillot toute la journée, on y trouve le vrai repos, la paix, la sérénité.

Les naturistes ont, actuellement, la jouissance de la totalité de l'île : ils peuvent s'y promener en toute liberté, y camper, y vivre même. Dans la partie N.-O., sur un domaine d'environ 70 hect., est en train de naître, face à l'île de Port-Cros et à la côte, une véritable Cité rustique : Héliopolis, où s'installent les naturistes désireux de construire une habitation modeste qui leur permettra de passer, en toute saison, des vacances agréables, ou même de se fixer définitivement, loin de la civilisation artificielle des cités modernes. Déjà, plus de 170 adeptes y sont devenus acquéreurs de terrains. Les premiers bungalows sortent de terre. Les sources se captent ; les puits se forment ; les routes se tracent. Dans cette île, abandonnée des humains depuis des siècles, la vie commence à renaître. L'organisation est rustique encore, certes, mais elle se perfectionne sans cesse. La mise en valeur du domaine se fait avec méthode et la prospérité s'annonce, qui va sortir du néant.

Aux pionniers de l'idéal naturiste qui nous est cher, à ceux qui ont à cœur de compter parmi les fondateurs de l'œuvre sociale de grande envergure que nous entreprenons, nous demandons leur part d'effort : ils peuvent nous aider utilement, soit en venant camper dans l'île, soit en devenant souscripteurs d'une parcelle de terrain et en y construisant un bungalow rustique, soit en participant à l'émission de nos actions.

Voici les éléments de l'organisation générale d'Héliopolis, confiée à trois sociétés anonymes placées sous la direction des docteurs Durville :

SOCIÉTÉ DES ILES D'OR

(Société anonyme au capital de 50.000 fr.)

La Société des Iles d'Or, qui possède, en toute propriété, une partie de l'île du Levant et qui est locataire du reste du domaine, s'occupe, plus spécialement, de l'organisation du camp naturiste, de la location des tentes (et ultérieurement des bungalows), de la création des hôtels et restaurants, de la traversée maritime, des transports en général, etc., etc., et, provisoirement, du problème des constructions.

VISITEURS - TOURISTES

Les touristes sont cordialement admis dans l'île du Levant, sans frais ni formalité. Ils peuvent prendre leurs repas dans un des restaurants existants. S'ils désirent camper, ils sont soumis aux conditions exposées ci-après :

CAMPING

Tout campeur est tenu :

1° De faire partie de la Société Naturiste ;

COTISATION ANNUELLE (valable de janvier à décembre)

Par personne..... 20 francs

2° D'acquiescer, par jour, un droit fixe de :

Première personne..... 5 fr.

Les suivantes..... 2 fr. 50

Les enfants âgés de moins de 8 ans, ainsi que les propriétaires et leurs familles sont exonérés de tous droits de séjour.

Il est préférable de retenir sa tente avant le départ.

CHEMIN DE FER

Pour se rendre à l'île du Levant, deux combinaisons sont possibles : 1° Descendre à Marseille et se rendre au Lavandou par l'auto-car (on peut prendre le billet de car et retenir sa place, la veille du départ, en même temps qu'on prend le billet de chemin de fer) ; 2° Descendre à Toulon et se rendre au Lavandou soit par l'auto-car (impossibilité de retenir sa place), soit par le chemin de fer local (trajet économique, mais long). Consulter l'horaire à la gare.

TRAVERSEE PAR LE « SAINT-HILAIRE »

Sauf le cas de force majeure, le Saint-Hilaire accomplit la traversée deux fois par jour, s'il se présente à l'embarcadere au moins deux passagers payant le prix normal de 32 ou 35 francs par personne (aller et retour), ou une personne acceptant de payer pour deux (64 ou 70 francs).

HORAIRE

Le matin	Départ du Lavandou...	9 h. précises
	Arrivée à Héliopolis...	10 h. environ
	Départ d'Héliopolis...	11 h. précises
	Arrivée au Lavandou...	12 h. environ
L'après-midi	Départ du Lavandou...	14 h. précises
	Arrivée à Héliopolis...	15 h. environ
	Départ d'Héliopolis...	16 h. précises
	Arrivée au Lavandou...	17 h. environ

PRIX (ALLER ET RETOUR)

Naturistes (sur présentation de la carte de séjour), billets oranges.....	32 fr.
Touristes, billets verts.....	35 fr.
Enfants, jusqu'à 6 ans.....	Néant
— de 6 à 10 ans.....	1/2 place
— au-dessus de 10 ans.....	Pl. entière
Colis (suivant encombrement).....	de 1 à 2 fr.

Les billets sont délivrés sur le bateau, au départ du Lavandou, ou, le cas échéant, à l'arrivée audit port. Ils ne sont valables que s'ils sont détachés d'un carnet à souches, en présence du passager ; ils doivent porter le prix perçu, écrit de la main de l'agent de la Société (refuser rigoureusement tout billet qui ne remplit pas ces conditions).

Les billets donnent droit au retour sans autres frais. Le retour est utilisable à volonté, sans limitation de validité. Un registre de réclamations est tenu, à bord, à la disposition des passagers.

SOCIÉTÉ D'ENTREPRISE

Société anonyme en formation au capital de 150.000 fr.

La Société d'Entreprise, dès sa constitution, prendra à charge le problème des constructions, fera la viabilité du domaine pour le compte des deux autres sociétés, et absorbera, en général, toutes les opérations commerciales qui ne seront pas du ressort de la Société des Iles d'Or. Elle placera, ultérieurement, ses disponibilités en bungalows ou tentes fixes, qu'elle louera ou vendra.

La Société d'Entreprise procède actuellement à la constitution de son capital. Ses affaires seront florissantes, et nous ne saurions trop engager les naturistes qui disposent de quelques disponibilités à les lui confier.

Ses actions sont de 100 fr. chacune. Une part de fondateur devant être remise à tout propriétaire de 5 actions, nous engageons à souscrire par 5 actions ou multiples de 5, de la manière suivante :

5 actions (et 1 part de fondateur)	500 fr.
10 actions (et 2 parts de fondateur)	1.000 fr.
20 actions (et 4 parts de fondateur)	2.000 fr.
et ainsi de suite.	

Le capital de la Société d'Entreprise est, à l'heure actuelle, presque intégralement réuni. Nous recommandons donc très vivement aux naturistes désireux de devenir actionnaires, de souscrire sans retard, en utilisant le bulletin ci-dessous.

SOCIÉTÉ D'ENTREPRISE GÉNÉRALE DES ILES D'OR

(Filiale de la Société Héliopolis)

Société anonyme en formation au capital de 150.000 francs. Statuts déposés chez M^e Picard, notaire à Paris, 85, rue de Richelieu. Publication faite au Bulletin Annexe du Journal Officiel, le 8 juin 1931.

Emission de 1.500 actions de 100 francs

BULLETIN D'ADHESION DE PRINCIPE

à remplir et à retourner, accompagné du montant de la souscription, au D^r André Durville, 15 bis, rue Cimarosa, Paris (16^e)

Je soussigné (noms, prénoms, adresse complète),.....

....., vous prie de me réserver :

..... actions de 100 fr. de la Société d'Entreprise, pour un total de fr.
Frais de timbres. 5 fr.

Total fr.

dont je vous adresse ci-joint (1) le montant (toutes les valeurs doivent être rédigées au nom du docteur André Durville), dont j'adresse le montant (1) à votre compte de chèques postaux : Paris 236-69.

Je vous prie de bien vouloir m'adresser en échange, pour signature, le bulletin de souscription sur papier timbré, exigé par la loi.

(1) Rayer la mention inutile.

SOCIÉTÉ HÉLIOPOLIS

(Société anonyme en formation)

La Société Héliopolis est en cours de constitution et ses statuts seront incessamment publiés et déposés, conformément à la loi.

Cette société, qui sera propriétaire, grâce à l'apport des docteurs Durville, de la partie de l'île du Levant où se concentre actuellement le Centre naturiste (domaine de l'Ayguade), sera uniquement « immobilière » et ne prendra part à aucune opération commerciale. Son seul rôle consistera à attribuer à ses actionnaires une partie de son capital « terrain » : tout propriétaire d'une action A aura, pendant la durée de la société, droit de jouissance (comme s'il en était locataire), d'un terrain de 500 m² ; tout propriétaire d'une action B aura, de même, la jouissance d'un terrain de 100 m². A l'expiration de la société, tous les ex-actionnaires deviendront définitivement et sans débours, propriétaires de leur parcelle, par partage de l'actif.

Cette attribution de terrains par actions présente de très nombreux avantages, et, notamment, celui d'éviter de nombreux frais à l'acquéreur, la société en faisant son affaire lors même de sa constitution.

Près de deux cents naturistes, devenus fondateurs d'Héliopolis, ont déjà retenu la presque totalité de ces actions (actuellement représentées par des promesses de vente délivrées par les docteurs Durville) et sont, en fait, propriétaires de la plus grande partie du domaine.

Dès la constitution de la Société, ces actions prendront une valeur largement supérieure à leur prix de vente actuel, valeur justifiée par la mise en œuvre systématique du Centre naturiste, et par la plus-value consécutive des terrains.

Nous ne saurions trop engager les naturistes qui désirent établir leurs droits sur une parcelle de terrain d'Héliopolis, en vue d'y établir un bungalow ou une tente fixe pour leurs vacances, ou simplement en vue de faire un placement rémunérateur de leurs disponibilités, à retenir d'extrême urgence une ou plusieurs des rares actions qui restent à placer et à profiter des nombreux avantages actuellement consentis aux souscripteurs (part de fondateur, etc.).

Envoi sur demande des conditions de souscription, plans, renseignements détaillés, cahier des charges, etc., etc.



RESTAURANT

Pendant la saison d'hiver, un restaurant assure en permanence le ravitaillement des campeurs. Il est provisoirement campé dans les ruines du vieux village du Grand-Avis, en attendant l'ouverture (le 1^{er} mars prochain) des restaurants du domaine de l'Ayguade.

RESTAURANT « LA PAILLOTTE »

Petit déjeuner	3 fr.
Déjeuner	11 fr.
Dîner	11 fr.
Pension complète	23 fr.
Service : 5 %	
Viande, vin, infusion en supplément	

Pour renseignements complémentaires, locations de tentes, achats de terrains, souscription aux émissions, commande de bungalows, etc., etc., s'adresser exclusivement au docteur André Durville. Du 16 au 30 de chaque mois : à l'imprimerie de « Naturisme », 24, rue d'Alleray, Paris (15^e). Du 2 au 14 de chaque mois : à l'île du Levant.

En son absence de l'île du Levant, sont accrédités pour le représenter :

M. Petit, directeur-adjoint du Centre naturiste, chargé de l'expédition des affaires courantes ;

M. Bernier, ingénieur-géomètre, chargé de faire visiter le domaine et choisir les terrains ;

M. Rippert, architecte, chargé de tout ce qui concerne les constructions.

Sur la côte, pour tous renseignements, s'adresser à Mlle Mercier, Agence Principale Immobilière, avenue Charles-Cazin, Le Lavandou (en face les Ecoles).